IL Y A UNE PEINTURE C-I-L POUR CHAQUE USAGE

Louis Desrochers & Fils Ltée

"Si c'est de la ferronnerie... nous l'avons"

TEL. 756-4574

537, RUE NOTRE-DAME JOLIETTE, QUE.

L'Action POPULAIRE

VOL. LV — NO 7 JOLIETTE, MERCREDI LE 22 FEVRIER 1967 2e CAHIER

Emission de $385,000 de la CSR Lanaudière

JOLIETTE — La Commission scolaire régionale Lanaudière a vendu à un syndicat composé de Bélanger Inc., J.-L. Lévesque & L.-G. Beaubien Ltée, René-T. Leclerc Inc et Banque Canadienne Nationale une émission de $385,000 d'obligations à un prix de 94.61, soit un rendement de 7.0852.

La première partie de l'emprunt, soit $120,500, sera remboursable en dix ans à un taux d'intérêt de 7%. Le solde, soit $264,500 sera payable à un taux d'intérêt de 6%.

C'est la première fois que la Commission scolaire régionale Lanaudière va sur le marché des obligations. La vente de ces obligations permettra à la Régionale de payer les terrains qui ont été achetés pour l'agrandissement de l'école secondaire régionale Thérèse-Martin de Joliette, et de l'école polyvalente de Berthierville.

La C.S.R.L. n'a reçu qu'une seule soumission pour la vente de ces obligations.

Selon le député de Berthier

Les grandes écoles régionales ont produit un enseignement scientifique mais dépersonnalisé

QUEBEC — Pour le Dr Guy Gauthier, député de Berthier qui prononçait jeudi dernier son premier discours à l'Assemblée législative, beaucoup de lacunes restent à corriger dans notre système d'enseignement, lacunes issues d'un système encore imparfaitement rôdé. Ce système de grandes écoles régionales polyvalentes avec à peu près autant de professeurs qu'il y a de matières enseignées, sans véritable titulaire responsable de la classe, amène un enseignement qui semble scientifique mais plus dépersonnalisé.



Dr GUY GAUTHIER
député de Berthier

quer pour la vie, sans compter de plus les sacrifices financiers que cette situation accasionne à ses parents bien que les gouvernements leur apporte une aide qui est certainement appréciable, mais qui ne semble suffisante".

En outre, le Dr Gauthier maintient que le système veut encore qu'après certaines périodes, l'élève doive lui-même choisir la voie dans la quelle il veut s'engager. C'est une grande responsabilité, a-t-il dit, à un âge surtout où la vie ne lui a pas encore prodigué beaucoup d'expérience.

La forêt

Le député Gauthier a traité de l'urgence de repenser notre système de concession forestière. Pour lui, notre patrimoine forestier se trouve déjà en grande partie concédé, parfois vendu, aux grandes compagnies fabricantes de payer. Ces compagnies, selon lui, s'assurant ainsi l'approvisionnement de bois dont elles ont besoin pour alimenter leur industrie. Ce qui lui semble dénué de sens, c'est qu'elles contrôlent aussi directement ou indirectement l'approvisionnement des industries ou des commerces qui utilisent souvent des essences qui n'entrent pas dans la fabrication des pâtes et papiers. Ces compagnies, ajoute-t-il, empêchent ainsi toute planification industrielle de la part du gouvernement, puisque ce dernier n'a pas de juridiction sur les concessions qui sont ainsi louées.

"L'étudiant doit se loger à l'extérieur de son foyer en dehors de sa vie de famille où il aurait dû d'abord recevoir son éducation première qui devrait le mar-

La construction de l'école polyvalente de Berthierville débutera à l'été

JOLIETTE — Les travaux de construction de l'école polyvalente de Berthierville débuteront à la fin de l'été ou au début de l'automne prochain si aucun retard n'est apporté dans l'acceptation des plans sur lesquels l'on travaille déjà depuis plusieurs mois.

Lors de sa dernière séance, la Commission scolaire régionale Lanaudière a accepté les modifications que le bureau d'architectes Roland Dumais a apportées aux plans de la future école polyvalente. Si ces modifications sont autorisées par le ministère de l'Education, les plans définitfs seront préparés en vue d'une demande de soumissions.

L'école sera érigée sur un terrain d'une superficie de 2,988,155 pi. carrés. Elle atteindra dans sa partie la plus longue tout près de 680 pi. et dans sa partie la plus large, environ 250 pi.

La future école, qui pourra accueillir 1,800 élèves des deux sxes, occupera une superficie de 185,000 pi. carré. Le terrain sur lequel elle sera implantée sera bordé au nord-ouest par l'autoroute de la rive nord, au sud-est par la route2 et au nord-est par la route 41 qu'il ne touchera cependant pas.

Exposition de peintres Joliettains

L'exposition des peintures exécutées cette année au Séminaire par un groupe d'étudiants adultes se tiendra, du 26 février au 6 mars prochains, dans le Hall d'Entrée du Séminaire.

Cette exposition groupera près de 150 toiles dues à 70 étudiants artistes de Joliette ou des environs.

Le public est cordialement invité à cette exposition d'artistes locaux, et il y goûtera sûrement un vif intérêt.

Chiffre d'affaires de 7 millions à la Caisse populaire de Crabtree

Le 13 février, dans la salle du couvent, se tenait l'assemblée annuelle de notre Caisse populaire, qui présentait son 39e rapport annuel. Une assistance intéressée et nombreuse a pris connaissance du bilan et des activités pour l'année 1966. La situation financière est des plus en plus encourageante; en effet, le chiffre d'affaires est passé de 6 à 7 millions.

Les officiers sortant de charge ont tous été réélus par acclamation. Ce sont: MM. Gabriel Gaudet, gérant; Maurice Granger, administrateur de la commission de crédit; Jean-Paul Lépine, président au conseil de surveillance; René Venne, surveillant.

Sincères félicitations au gérant, M. Gabriel Gaudet pour un certificat d'études reçu à la suite de trois sessions d'étude des trois premiers cycles, suivies à Lévis sous les auspices du service de l'éducation des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins. Egalement félicitations à Mlles Monique Gauthier, Maryse Lépine et Michel Jodoin qui sont toujours à votre entière disposition à leur comptoir respectif.

SYNDICAT:

L'assemblée régulière tenue dernièrement s'est élue un nouvetu comité. M. Réginald Lachapelle, président démissionnaire est remplacé par M. Jean Robert Picard; vice-président, André Brisson; secrétaire financier, René Desrochers; secrétaire-trésorier, Claude Laurin; secrétaire archiviste, Guy Lévesque; secrétaire correspondant, Irénée Brien; sentinelle, Jean-Guy Payette. Remerciements à M. Réginald Lachapelle pour son dévouement à la cause syndicale et félicitations aux nouveaux élus.

JE L'AI FAIT IMPRIMER À L'Action POPULAIRE

Notre-Dame des Prairies

Assemblée générale annuelle de la Corporation des Loisirs

C'est jeudi soir, le 23 février à 8 h., à l'école Mgr-Jetté qu'aura lieu l'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation des loisirs de Notre-Dame-des-Prairies. Tous les paroissiens sont invités à cette assemblée.

En plus de soumettre le rapport des activités de l'an dernier et de renouveller son bureau de direction, la Corporation dévoilera le programme des activités qu'elle entend patronner au cours de l'année en cours.

Nicole Coulombe, sec.



Nouvel exécutif du club Toastmasters de Joliette

Un nouvel exécutif a pris charge du Club Toastmaster de Joliette au dîner de mercredi. On aura reconnu, dans l'ordre, MM. Jos. Laviolette, secrétaire, Pierre Adrien, trésorier, le président Jacques R. Perrault acceptant de l'ancien président Théo Houde le "maillet" de l'autorité, Georges Lessard à l'arrière-plan) vice-président à l'éducation, et Léonce Boudreau, vice-président exécutif.

Ce club, dont le but principal est de former des élites par la culture de la parole, tient ses diners chaque mercredi soir, à 6 h. 30, au Restaurant Kambo.

Mercredi dernier, M. Théo Houde a été choisi, à l'occasion d'un concours éliminatoire pour représenter le club au concours régional d'art oratoire qui se tiendra prochainement à Trois-Rivières.



MME ALBERT COULOMBE

A Joliette, le 20 février à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Vve Albert Coulombe, née Anna Beauregard, demeurant chez son fils, M. Emilien Coulombe, rang Sud, St-Thomas de Joliette. Les funérailles auront lieu, jeudi le 23 février, au départ des Salons Garceau et Garceau, rue Principale, à St-Thomas, pour l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière du lieu. La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Emilien Coulombe de St-Thomas de Joliette; M. et Mme Albert Pelletier (Simonne), de Québec; Emilienne (Mme veuve Maurice Caron) ,de Joliette; M. et Mme Emilien Pagé (Marie-Jeanne), de St-Paul-l'Ermite; M. et Mme Fabien Pelletier (Laurentienne), de Montréal, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

M. ROGER PRUD'HOMME

A Joliette le 19 février à l'âge de 42 ans est décédé subitement, M. Roger Prud'homme, époux de Noella Gagné, demeurant à 108 Curé-Rondeau.

Les funérailles ont eu lieu mercredi le 22 février, au départ des Salons Garceau et Garceau, 636, boul. Manseau, Joliette pour l'église Notre-Dame des Prairies où le service a été célébré à 2 h. 30 P.M. Inhumation au cimetière de Joliette.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille, Guerty Prud'homme; sa belle-mère: Mme Léo Gagné, de Joliette; ses frères et soeurs beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Gérald Bélanger (Marie Jeanne) de Joliette, M. et Mme Henri Prud'homme, M. et Mme Rolland Prud'homme, N.-D. des Prairies, M. et Mme Paul Durand (Marie-Ange), M. et Mme Gérald Chabot (Thérèse) N.D. des Prairies, M. et Mme René Prud' homme, M. et Mme Jean-Paul Prud homme, M. et Mme Conrad Gagné, M. et Mme Léo Robitaille, M. et Mme Lionel Marcil, M. et Mme Jacques Belleville, de Joliette, Mme Jeannette Gagné, de Montréal, M. et Mme Horace Gagné de Joliette.

Un déménagement historique

Les prêtres de la cure de St-Esprit s'installent dans le presbytère neuf

ST-ESPRIT, D.N.C. — Depuis le 15 septembre 1966, le personnel du presbytère demeurait au 78 de la rue Desrochers. Mardi dernier, le 14 février 1967, soit cinq mois plus tard, ce même personnel pouvait rentrer dans le nouveau presbytère construit sur le site de l'ancien, quoique un peu plus éloigné de la rue St-Isidore. Ce sera une date historique pour les témoins de ce déménagement.

On lit quelque part dans l'Evangile: "Priez pour que votre fuite n'ait pas lieu en hiver!" Il faut dire que notre déménagement, même s'il a eu lieu en plein hiver, a été rendu facile grâce à la collaboration de nombreux paroissiens et paroissiennes qui sont venus nous prêter main forte. Dans l'après-midi, M. Bruno Collin mettait son camion à notre disposition et, dans la soirée, la maison "Les Abattoirs Desrochers" fournissait un autre camion avec levier automatique pour transporter le coffre-fort et les meubles plus lourds.

Merci à tous ces bénévoles de la part de votre curé, de votre vicaire et de la "maman", Mme Odilon Lapalme (Marie Lesage). Merci en particulier au sacristain et à son épouse, M. et Mme Maurice Chaput. Merci également à M. et Mme Normand Marsolais (Mariette Ste-Marie) qui ont accepté de prolonger de quelques jours leur voyage de noces pour permettre aux ouvriers de compléter le nouveau presbytère et nous éviter ainsi des complications désagréables.

NOTRE NOUVEAU PRESBYTERE:

Nous en sommes très fiers! Et avec raison...! A l'intérieur, les tapis sont maintenant posés. Dans quelques semaines, nous aurons reçu les tentures. Puis ce sera le tour du mobilier des chambres et des bureaux. A l'extérieur, il reste encore quelques échafaudages devant la porte principale; c'est pourquoi nos visiteurs doivent emprunteur la porte des fournisseurs. Quand le "stuco blanc" sera posé entre les fenêtres et que la galerie aura reçu ses pierres sciées, la porte du bureau sera celle qui donne sur la façade du presbytère.

Quand les travaux seront terminés, nous souhaitons que tous les paroissiens aient la chance de le visiter. Lundi midi, nous avons eu la "surprise" de voir arriver dans notre nouvelle demeure plusieurs élèves des écoles dont la plus jeune devait être en première année. Elles demandèrent bien simplement la permission de visiter le nouveau presbytère. "Si vous ne devenez comme de petits enfants..." Pourquoi ne feriez-vous pas la même chose...? plus tard.

UN DEPART:

M. et Mme René Charron et leur famille qui demeuraient dans l'ancienne école du rang Rivière Nord nous ont quittés la semaine dernière. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle entreprise.

UN NOUVEAU FOYER:

M. et Mme Normand Marsolais sont arrivés dans leur demeure sur la rue Desrochers. Je suis heureux de saluer ce nouveau foyer et de le compter dans la grande famille du journal diocésain.

PROMPT RETABLISSEMENT:

A M. Gérard Vézina qui est hospitalisé à St-Jérôme à la suite d'un accident de travail.

PRET D'HONNEUR:

Une trentaine de solliciteurs bénévoles achèvent de visiter tous les foyers de la paroisse. Les personnes qui ont été oubliées et qui désirent aider les jeunes aux études en donnant au Prêt d'honneur, sont invitées à téléphoner à notre secrétaire-trésorière, Mlle Nicole Perreault, 839-3995. Nous nous ferons un plaisir d'aller chercher votre part, si minime soit-elle. Nous comptons bien vous donner le résultat final la semaine prochaine. En attendant, les responsables du Prêt d'honneur vous remercient au nom des jeunes qui profiteront de votre générosité.

BAPTEME:

COTE: Le 19 février, Joseph, Herman, Jean, né le 6 février, enfant de M. et Mme André Côté ,(Gisèle Gauthier). Parrain et marraine: M. et Mme Herman Coulombe (Nicole Gauthier) de Terrebonne, oncle et tante de l'enfant. Félicitations!

Faisceau d'autoroutes pour amener les visiteurs à l'Expo

C'est un véritable faisceau d'autoroutes que les visiteurs en provenance des quatre points cardinaux utiliseront pour se rendre aux portes de l'Expo '67. à compter du 28 avril 1967.

Après avoir traversé la frontière Québec-Ontario, les habitants de l'ouest du pays et de la province voisine pourront se rendre au coeur de Montréal sur des voies rapides à accès contrôlé via les autoroutes 20 et 40, le tronçon de la Transcanadienne dans l'Ile de Montréal et l'Autoroute Décarie.

Le trafic en provenance du nord-est des Etats-Unis, des Cantons de l'Est et du sud de Montréal empruntera pour sa part la nouvelle Autoroute 15 (route 9) et l'Autoroute des Cantons de l'Est pour atteindre Montréal.

Par ailleurs, c'est par la Transcanadienne que les automobilistes de la rive sud se dirigeront vers la "Terre des hommes". A moins qu'ils ne décident d'utiliser le métro pour traverser le fleuve, plusieurs choix s'offriront à eux pour passer sur l'autre rive: les ponts Mercier (qui a été doublé), Champlain, Victoria, Jacques-Cartier et surtout le pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine. Ce dernier offrira trois postes de roulement dans les deux sens, pour une largeur totale de pavage de 72 pieds.

Il est à noter qu'une autoroute à six voies divisées (route 3), longeant le fleuve des approches-sud du pont-tunnel jusqu'à Candiac, donnera accès directement aux ponts mentionnés plus haut.

Les Québécois habitant la rive nord pourront utiliser, au début de l'été 1967, l'autoroute de la rive nord qui, sur une longueur de 34 milles reliera la ville de Berthier au Boulevard Métropolitain.

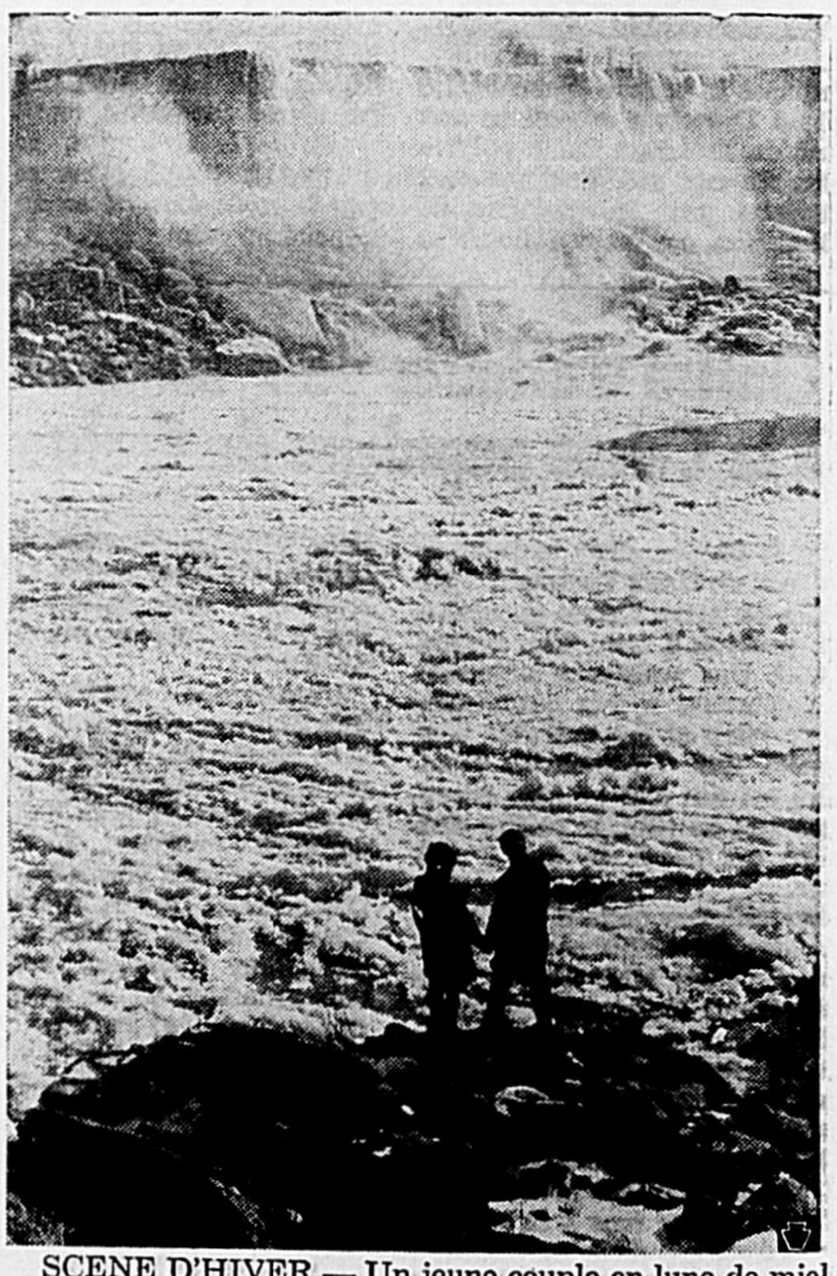
En continuant notre mouvement circulaire au tour de l'Ile de Montréal, nous constatons que la population localisée au nord de Montréal aura à sa disposition, comme depuis plusieurs années, l'Autoroute des *Laurentides, et aussi* l'Autoroute de contournement no 640, entre Sainte-Thérèse et Sainte-Marthe sur le Lac.

Par ailleurs, si plusieurs autoroutes convergent vers la région métropolitaine, d'autres aussi seront en service sur l'Ile même de Montréal. En direction est-ouest, les automobilistes utilisent déjà le Boulevard Métropolitain, la Transcanadienne dans l'Ouest de l'Ile, ainsi que les voies rapides de Côte-de-Liesse.

A compter du 11 mars, date d'ouverture du pont-tunnel, ils auront aussi à leur disposition, sur toute sa longueur, la Montée Saint-Léonard qui fait le joint entre les approches-nord du pont-tunnel et le Boulevard Métropolitain.

De l'autre côté de l'Ile, et au moment même de l'ouverture de l'Expo '67, soit le 28 avril, l'Autoroute Décarie sera aussi

(A suivre à la page 7)



SCENE D'HIVER — Un jeune couple en lune de miel se tient debout sur le bord de la rivière encombrée de glace, au dessous des Chutes Américaines du Niagara. Chaque hiver, des glaçons débordant les Chutes Américaines et celles du Fer à Cheval forment un embâcle en bas des cataractes créant ainsi un "pont de glace." Une documentation illustrée peut être obtenue en contactant les Chambres de Commerce de Niagara Falls, de New York et de l'Ontario.

Nouveau guide routier

La route 2 et la Mauricie

QUEBEC, le 9 février 1967— Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de publier la quatrième de sa série de sept guides routiers. Il s'intitule "Montréal - Québec (route 2) et Mauricie".

Les villes de Montréal et de Québec constituent les deux plaques tournantes du tourisme dans "la belle Province". C'est là que débutent ou se terminent la presque totalité des itinéraires que suivent les visiteurs. C'est un aspect fort important dont il faut tenir compte si l'on songe que plus de 90 p. 100 de nos touristes voyagent en automobile.

Bien sûr, la Transcanadienne réunit la Métropole à la Vieille-Capitale, mais beaucoup de touristes préfèrent emprunter les routes 2 et 3, qui longent les rives nord et sud du Saint-Laurent, car ils passent ainsi par plusieurs des vieilles seigneuries de la Nouvelle-France.

Déjà, la route 3 bénéficiait d'une intéressante publicité grâce à la diffusion du guide routier portant sur le Sud du Québec. La nouvelle brochure vient pour ainsi dire compléter celui-ci.

En plus de décrire la route 2 de façon détaillée, le guide comporte une section sur la Mauricie. C'est un jumelage tout naturel puisque la route 19 qui va de Trois-Rivières à La Tuque, puis se prolonge vers le lac Saint-Jean, se soude à la route 2.

Le guide routier est illustré d'une quarantaine de gravures polychromes et se complète d'une carte touristique mettant en vedette 34 attraits principaux. Une deuxième carte du même genre porte sur les monuments historiques de Trois-Rivières: après Montréal et Québec, c'est là où l'on trouve la plus grande concentration de témoignages du passé.

"La route qui relie Montréal et Québec sur la rive nord du Saint-Laurent", souligne le titulaire du ministère, M. Gabriel Loubier, "a été le premier grand chemin inauguré en Nouvelle-France; elle date de 1734 et traverse, de ce fait, une région fort riche au point de vue historique. La publication de ce nouveau guide routier contribuera non seulement à amener un nombre croissant de touristes dans le Québec, mais aura sans doute pour résultat de stimuler le tourisme interrégional. Il en a été tiré 100,000 exemulaires."

Le métro de Montréal transportera 60,000 personnes par heure à la station de l'île Sainte-Hélène.

A Ste-Elisabeth, Comté de Joliette

Service anniversaire

samedi le 25 courant à 10 h. 30 a.m.

pour le repos de l'âme de

L'ABBE DONAT HOULE, PTRE

Prière: considérer cet avis comme étant une invitation personnelle

TEL. 753-7200 — 753-5600 AMBULANCE

Garceau & Garceau INC.

DIRECTEURS FUNERAILLES

636, BOULEVARD MANSEAU

Succursale ST-THOMAS DE JOLIETTE

Succursale 151, PAPINEAU JOLIETTE

L'intégrité du territoire

Invitation à soumettre des mémoires

QUEBEC, le 9 février 1967 — Des auditions publiques seront tenues au cours de l'année 1967 par la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec.

M. Jean-Paul Lacasse, secrétaire de cette commission vient d'en donner avis en date du 6 février.

Tous les groupements sociaux, les spécialistes et le public en général peuvent soumettre leurs suggestions.

La Commission a été chargée d'étudier: a) la délimitation des frontières littorales du Québec; b) les problèmes soulevés par la sentence du Conseil privé du 22 mars 1927 concernant la frontière du Labrador; c) le problème posé par les propriétés et les droits territoriaux fédéraux dans le Québec.

Tous ceux qui désirent soumettre des mémoires doivent en informer le secrétaire, M. Jean-Paul Lacasse, Hôtel du Gouvernement à Québec avant le 15 juillet.

Les ventes d'Imperial Tobacco ont atteint la somme de $372,918,000

MONTREAL — Les ventes nettes consolidées de l'Imperial Tobacco ont atteint en 1966 la somme de $372,918,000, soit une augmentation d'environ 2% sur 1965. Les bénéfices nets consolidés se sont chiffrés à $12,725,000, soit près de 5% de moins que l'année précédente.

Dans une déclaration préliminaire faite aujourd'hui sous réserve de la vérification finale, la compagnie a annoncé que les bénéfices par action ordinaire pour 1966 s'établissent à $1.28 soit 6 cents de moins qu'en 1965. Un dividende final de 10 cents par action ordinaire a été déclaré aujourd'hui pour 1966, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

Le total des dividendes par action pour 1966 est de 80 cents, soit le même montant qu'en 1965 alors que le total des dividendes avait été augmenté de 7½ cents l'action par rapport au montant payé pour chacune des quatre années antérieures.

Au cours de l'année, des placements accrus se chiffrant à $5,893,000, incluant prêts et avances, ont été faits dans les filiales non consolidées Canada Foils, Limited, Grower' Wine Company Limited et Beau Chatel Wines Limited (auparavant Welland Winery Limited).

Les bénéfices retenus au 31 décembre accusaient une augmentation de $3,836,000 sur 1965, après avoir payé ou mis de côté les dividendes de l'année (y compris le dividende final) et effectué toutes les régularisations nécessaires.

On a également déclaré aujourd'hui pour 1967 un dividende intérimaire de 17½ cents sur les actions ordinaires et un dividende semi-annuel régulier de 3% sur les actions privilégiées à dividende cumulatif de 6%, tous deux payables le 31 mars aux actionnaires inscrits le 28 février 1967.

L'assemblée générale annuelle de la compagnie aura lieu le mercredi 12 avril à 10 h. a.m. Le rapport annuel contenant les états financiers détaillés sera envoyé aux actionnaires dans environ 2 semaines.

Bombardier, Polaris et Moto Ski se préparent à la "Mondiale Player's"

MONTREAL — Le premier record du monde de courses d'autos-neige sera établi à Montréal, les 2 et 3 mars prochain.

En avant-première des grands championnats d'autos-neige de la "Mondiale Player's" qui seront tenus la fin de semaine suivante, trois des fabricants d'autos-neige les plus importants inscriront respectivement leurs modèles modifiés pour prendre part à des essais de vitesse au Parc Maisonneuve à Montréal.

Il s'agit des maisons Bombardier, Polaris et Moto Ski.

Les puissants véhicules s'affronteront dans le parc sur un parcours d'un quart de mille. Doté de moteurs allant jusqu'à 800 c.c., des vitesses de l'ordre de 90 milles à l'heure ou plus pourraient être facilement réalisées.

Chacun des trois manufacturiers en lice inscrira trois autos-neige, chacune ayant droit à deux essais, un dans chaque direction. La meilleure moyenne ainsi chronométrée établira le record.

Il est à craindre toutefois que ce record ne fasse pas long feu. En effet, les 4 et 5 mars, l'élite des conducteurs d'autos-neige du Canada, des Etats-Unis et d'Europe se disputeront les honneurs de la "Mondiale Player's" au Parc Maisonneuve. Au programme, un slalom, un steeplechase, et un course de vitesse, au terme desquels sera couronné le nouveau champion du monde sur base du plus grand pointage accumulé dans les trois épreuves.

Il est interdit de vendre ou d'acheter du lièvre en dehors des dates prévues

QUEBEC — Dans la majeure partie du Québec, il n'est pas permis d'acheter, pas plus que de vendre, de la viande le lièvre, à l'état nature ou en conserve, après le 15 mars. Une seule exception: le comté de Duplessis où la date limite a été fixée au 15 avril.

Les marchands ne peuvent donc pas se trouver en possession de viande de lièvre pour fins de vente après le 15 mars, sauf dans le comté de Duplessis où la date limite est le 15 avril. Tout contrevenant, qu'il soit acheteur ou vendeur ,s'expose à subir les rigueurs de la loi.

Impressions de qualité

L'ACTION POPULAIRE

L'Epiphanie

BAPTEME VAILLANT

Le 19 février 1967, M., Alice, Suzanne, Francine née le 6 février, enfant de M. et Mme Fernand Vaillant (Lise Goyette). Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Vaillant (Suzanne Hallé) de Montréal.

Félicitations!

BAPTEME ADAM

Le 19 février 1967, Jos., Léo, Roland, François, né le 10 février, enfant de M. et Mme Roland Adam (Noella Guilbeault). Parrain et marraine: M. et Mme Léo Lapointe (Monique Guilbeault) de St-Roch.

Félicitations!

BAPTEME CHAPUT

Le 19 février 1967, Joseph, Robert né le 14 février, enfant de M. et Mme Claude Chaput (Lucienne Masson). Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Masson (Marie-Rose Gagné) de Charlemagne.

VU ET ENTENDU A L'EPIPHANIE NOCTAMBULE

Quelques "mordus" des quilles, décidèrent la semaine dernière de jouer quelques joutes de leur sport favori... Le tout débuta vendredi soir à 10 h. pour se terminer le samedi matin à 5 h. 30... Les "Braves" qui participèrent à l'épreuve furent P.-E. Frenette, J. Picotte, AFEX, N. Landry, M. Pimparé et H. Chayer.

VOYAGE

Mlle Louise Rondeau, l'une des sympathiques coiffeuses du "Salon Venus" nous quitte pour quelques semaines. La gentille Louise ira se prélasser sous le chaud soleil d'Acapulco... Bon voyage à la demoiselle "Venus", ainsi qu'à ses parents.

BLESSE

Le club de hockey du collège est allé encaisser un revers à Rawdon, et, au cours de cette joute, Pierre Marchand a été blessé très gravement.

COLLISION

Les frères Riopel, Roger et André, sont entrés en collision récemment, avec leur véhicule... Résultat: Plusieurs centaines de dollars de dommage. Les deux frères, des durs, s'en sont tirés indemnes.

MOT DE LA FIN

Une femme se fait belle pour séduire, mais, aussi et surtout pour se plaire à elle-même.

RESULTATS DES QUILLES

LIGUE INDUSTRIELLE
(lundi 7 h. 30 p.m.)

Le plus haut simple de la semaine: Hervé Chayer: 204.

Le plus haut triple de la semaine: Jacques Picotte 499.

Les Meneurs: Quebec Veneer.

LIGUE DES TOURISTES
(jeudi, 7 h. p.m.)

Femmes: Le plus haut simple: Nicole Masson, 168. Le plus haut triple: Nicole Masson, 378.

Le plus simple: Michel Pimparé, 202. Le plus haut triple: Michel Pimparé, 488.

Les meneurs: Casseau d'or.

Résultats de l'heure des quilles:

1. Jean Fex élimine Jacques Picotte.
2. Normand Chayer bat Jean Fex.
3. Guy Latour défait Normand Chayer.
4. Guy Latour triomphe de Gilbert Complaisance.

BALLON BALAI

Un but du rude Yvon "Kid" Huet a donné une joute nulle de 1-1 à L'Epiphanie contre St-Jacques.

A L'ABRI DE LA POUSSIERE

Après chaque réception, lavez votre bonne vaisselle et empilez-la dans des sacs "Handi-Sacs" ou des sacs tout usage pour la cuisine. Fermez-les avec une attache spéciale et votre vaisselle est à l'abri de la poussière, prête à servir à la première occasion.

Aux descendants des pionniers de Boucherville

Boucherville célèbre cette année le tricentenaire de sa fondation. Au cours de l'été, cette municipalité fondée par Pierre Boucher fêtera les quarante-quatre familles pionnières suivantes:

Aubertin, Bachand, Benoit, Bissonnette, Boucher, Bourdon Cadieux, Chabot, Chagnon, Chaperon, Chauvin, Charron, Coaillier, Daignault, Desmarteau (Birtz), Dubois, Dulude, Favreau, Germain, Gratton, Guimond, Huet, Jodoin, Lacoste, Lamoureux, Lussier, Ménard (Lafontaine), Meunier, Normandin, Parizeau Provost, Quintal, Racicot, Riendeau, Robert, St-Pierre, Savaria, Sénécal, Sicotte, Véronneau, Viau, Viger, Vinet.

Ces réunions de familles auront lieu les samedis. Elles comprendront: inscription des descendants de ces pionniers, visite de la ville, réception civique, dévoilement d'un monument conjoint commémorant ces vieilles familles du Québec, banquet soirée familiale fraternelle. Tous les descendants qui n'ont pas encore reçu d'invitation personnelle sont priés de communiquer avec "La Société Historique de Boucherville", a.s. Mme Nancy Laporte, 506 Marie-Victorin, Boucherville. Les frais d'inscription sont de $5.00 par personne pour la journée y compris le banquet et la souscription de $1.00 pour le monument.

Le chant liturgique à la Cathédrale

Les exercices de chant du mercredi soir ont commencé à porter des fruits... Tous sont unanimes à louer la participation vraiment remarquable de la foule au chant de la messe de 10 h., dimanche dernier. Les RR. SS. de la Congrégation et les fidèles qui avaient pris part à l'exercice du 15 février formaient un noyau en traînant pour le reste de la foule que dirigeait l'abbé Dominique Lane, placé au milieu de le nef. Ce succès doit être un encouragement à participer nombreux à l'exercice de ce soir, auquel la participation des RR. SS. des Saints-Coeurs est déjà acquise. La messe chantée du dimanche est l'action principale de l'assemblée paroissiale, et la communauté chrétienne de la Cathédrale se doit de présenter au Seigneur à cette occasion, une louange digne de Sa Majesté. On prépare le chant de la messe de dimanche prochain ce soir, mercredi, de 8 h. à 9 h. Rendons-nous nombreux.

LA MENORAH — Depuis le premier dimanche du Carême, un chandelier à sept branches a été placé devant l'autel du sacrifice: c'est le Ménorah, chandelier juif qui symbolise l'amour et la sagesse parfaite du Seigneur. A chaque dimanche, on allume un des sept cierges, en commençant par les extrémités, jusqu'au cierge du centre, représentant la lumière parfaite de Pâques.

La Ménorah nous rappelle l'amour fidèle du Seigneur, qui s'est révélé d'abord au peuple juif et qui s'est manifesté de façon plénière dans la Pâques de Jésus. — Serait-ce trop souhaiter que de voir un Ménorah garnir notre table familiale chaque dimanche, d'ici Pâques ?Ce serait un merveilleux moyen de nous rappeler la fête qui s'en vient et de placer notre vie de chaque jour au diapason de la liturgie pascale..

Les événements sportifs à l'Expo 67 seront donnés dans l'enceinte de l'Autostade qui contient 25,000 sièges. C'est une commandite de cinq compagnies canadiennes de l'automobile.

L'Aquarium de Montréal sera doté d'un hôpital pour les 12 dauphins qui donneront 10 spectacles par jour, à La Ronde, le secteur d'amusement de l'Expo 67.

Annoncer régulièrement dans L'Action POPULAIRE c'est PROFITABLE et ... c'est MOINS CHER !

SURVEILLEZ LA

RE-OUVERTURE

du magasin de meubles

B. Dupuis & Fils

— ENRG. —

749, NOTRE-DAME — JOLIETTE

ATTENTION

A partir d'aujourd'hui pour toutes transactions, composez

753-3769

St-Gabriel — Malgré une mise en demeure légale

Le conseil décide de déneiger les rues

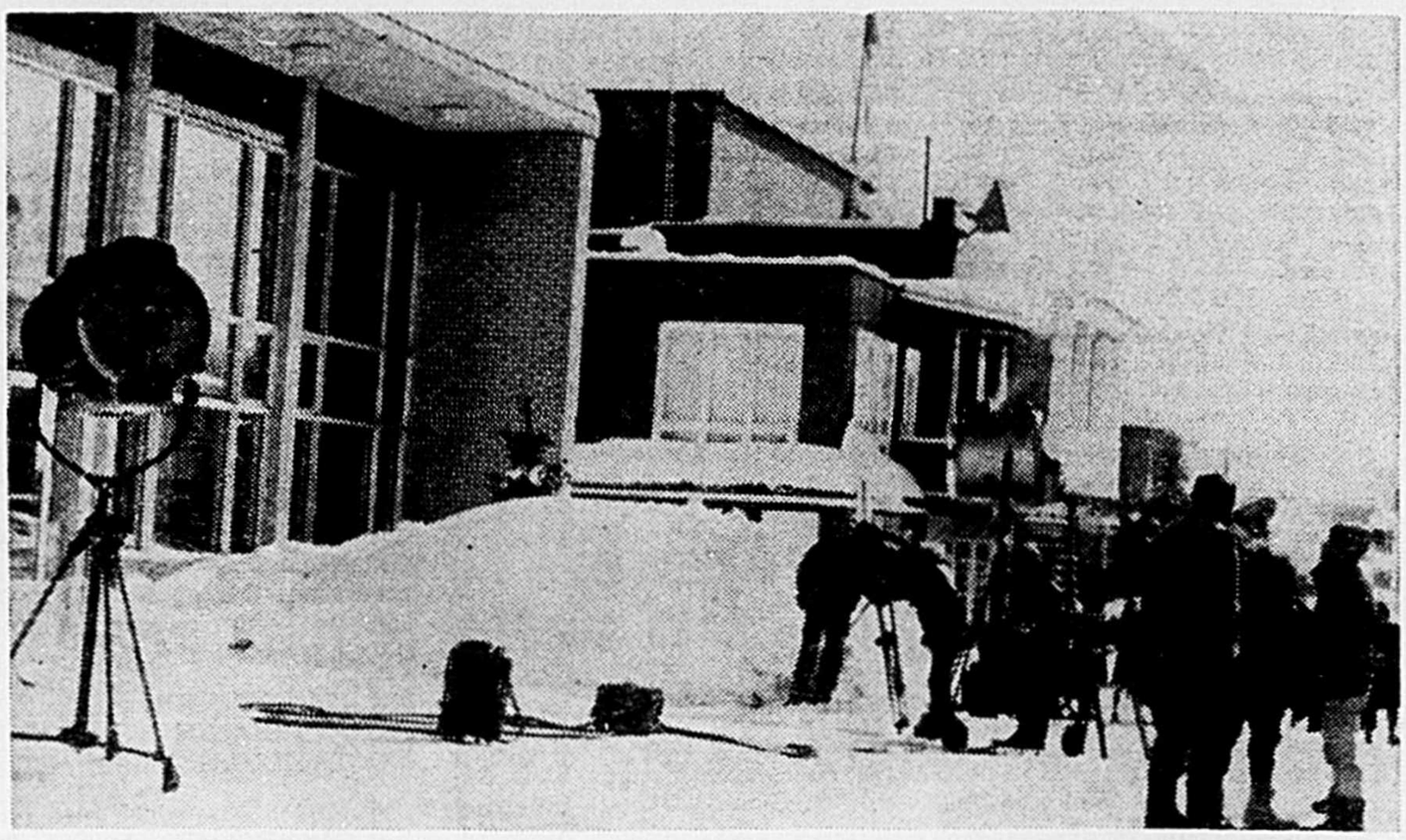
St-Gabriel de Brandon (DNC) Le conseil municipal du village, passant outre à une lettre de Me Jean-Marc Bertrand, de Joliette, a décidé de déneiger, selon les besoins et selon les termes du règlement 233, dès qu'il sera en vigueur, les principales artères commerciales. Le conseil continue ainsi à agir comme les conseils précédents au cours des années passées.

Le président du Comité de la Voirie, M. le conseiller Léonard Bussière, qui a présenté la résolution, a préféré s'appuyer sur une demande de la Chambre de Commerce d'agir le plus tôt possible dans le cas de déneigement.

Dans sa lettre, Me Bertrand, déclarait que selon lui le règlement 233 est illégal, interdisait au conseil, sous peine des sanctions prévues, de procéder au déblaiement des rues.

Tenant compte des nombreux accidents et accrochages survenus dans les rues de la municipalité, et pour assurer la sécurité des piétons, le conseil municipal a décidé qu'il était urgent et nécessaire de déblayer les principales rues du village.

Ces pelletées de neige fondront-elles maintenant en Cour de Joliette... au cours de l'été?



L'ONF tourne un film dans la région de St-Gabriel

L'Office National du Film tourne un long métrage à Saint-Gabriel de Brandon et dans la région voisine. Quelques scènes ont été tournées dans les bois de Saint-Charles de Mandeville. Samedi dernier, ainsi que l'indique la photo, le gérant Marcel Plante et les employés de la Caisse populaire, de même que le sergent Julien Gravel et le constable René-Paul Robillard, de la police municipale, participaient au tournage de quelques épisodes de ce long métrage, rue Beausoleil. Les prises de vues ont duré toute la journée. (Photo Champagne Fleuriste).

Comités d'action formés à l'Accueil Domrémy

A la suite de la réunion du conseil d'administration tenue au Centre, le 20 février, voici la liste des responsables de chaque comité: Exécutif. Président: Raphaël Henri; vice-président: Jean Bergeron; secrétaire: Mme Jean Bergeron; trésorier: Réal Champagne; l'abbé Hermès Pelland a été nommé aumônier et aviseur moral;

Comité de réadaptation: responsable: Denis Hétu, assisté de Georges Thérien et Mme Odette Corriveau;

Comité de forum: responsable Henri Bergeron, assisté d'André Desmarais, Maurice Amstrong et Réal Champagne;

Comité de loisirs: responsable: Marcel Amstrong;

Comité conjoint: responsable: Paul Perras et Mme Yves Poitras;

Comité de finances: responsable: Henri Beaudry, assisté de Raymond Brunet et Marius Bergeron;

Comité de Relations extérieures: responsable: Daniel Coutu, assisté de Jean Mondor, Philippe Doyle et Denis Comtois;

Publiciste: Denis Hétu;

Gérant d'unité: Daniel Coutu.

Les assemblées du comité se tiendront à chaque dernier mardi du mois au Centre d'Accueil Domremy.

Dégats matériels de $10,000 dans des accidents de la route

Un montant record de $10,000. en dommages a été rapporté par la Sûreté provinciale à la suite de trois accidents de la route survenus samedi dernier au cours de la tempête où de violentes bourrasques de neige rendaient la visibilité presque nulle.

Dans le premier cas 12 véhicules auraient été impliquées dans un embouteillage résultant de la collision de deux autos conduites respectivement par Damien Turenne et Arthur Lajoie. L'épouse de M. Turenne, de même que sa fille Diane, auraient subi de légères blessures. Les automobilistes ont subi des dommages évalués à $600. Par la suite deux autres véhicules sont venues en collision au même endroit, pour causer des dommages de $1,100 Non loin de là, deux autos qui avaient dépassé un autobus stationné le long de la route, au 4e rang, sont également venues en collision pour des dommages de $500.

Plus tard, toujours à cause de la mauvaise visibilité, huit véhicules ont été mêlés à un tamponage général sur la même route, pour de nouveau causer des dommages au total de $4,700. On n'a toutefois rapporté aucun blessé dans ces dernières collisions. L'agent Poitras, de la Sûreté provinciale, qui était sur les lieux nous a déclaré n'avoir jamais vu un tamponage pareil.

Dans le deuxième cas, deux automobiles appartenant respectivement à MM. Fernand Arbour et Donat St-Jean sont venues en collision frontale alors qu'ils filaient sur la route du Rang du Cordon, de St-Gabriel. M. St-Jean a subi des coupures au front, tandis que les deux véhicules ont subi des dommages évalués à $1700.

Le troisième accident est survenu sur le chemin du Lac alors qu'un camion appartenant à M. Josaphat Marcil et conduit par M. Réal Turcotte est entrée en collision avec deux autos conduites respectivement par M. Rosaire Morel, de St-Norbert, et Yvan Boileau, de Montréal. Personne n'a été blessé dans cette autre collision survenue samedi dernier au cours de la tempête qui s'est abattue dans notre région. Toutefois $700 de dommages ont été signalés par l'agent Bernicchi de la sûreté provinciale.

Bal des Quêteux

Dans les cadres du Carnaval de St-Gabriel de Brandon, samedi soir, le 25 courant, vous êtres cordialement invités en tant que quêteux, vrais ou déguisés, à venir faire la guerre à la pauvreté à St-Gabriel. Samedi soir, au Château Bellevlue, emballez-vous pour le bal des Quêteux. Cinq prix de présences de $20, chacun seront tirés au sort parmi les quêteux les mieux habillés.

Décès Pelland

Le 14 février, à sa demeure, est décédé M. Ronald Pelland, époux de Françoise Bergeron; il était âgé de 39 ans. La dépouille mortelle fut exposée au Salon Yves Poitras. Les funérailles eurent lieu samedi dernier, à 10 h. 30, en l'église paroissiale. L'inhumation eut lieu à St-Gabriel.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses trois enfants: Jean-Louis, Suzanne, et Claude; son père M. Olivier Pelland; cinq soeurs: Mme Pat Mullins (Eluzenda), Mme Paul-Emile Michaud (Noella), Mme Jean Poitras (Rose-Armaide), Mme Marcel Arbour (Denise), Mme Thomas Subrani, (Monique); six frères: Paul-Emile, Willie, René, Fernand, Jean-Denis et Marcel Pelland.

Remerciements à l'occasion du décès du R. F. Charles Desaulniers, s. c.

Lundi, le 13 février, partait vers la maison du Seigneur, le Frère Charles-Auguste Desaulniers, directeur de l'école Secondaire de St-Gabriel-de-Brandon. Le vide sera difficile à combler. Est-ce possible de combler la vie d'un homme? Et surtout une vie pleinement engagée au service de l'Eglise?

On peut se pencher sur cette perte et rester immobile. On peut entirer son profit et faire sienne une vie remplie du désir de l'autre et des autres. Avoir été au service des autres dans l'éducation pendant quarante ans, mérite notre admiration. L'avoir été pour la grande oeuvre de l'Eglise, mérite notre respect. Et le respeut en tirer son profit et faire reste fidèle à ce personnage.

Le Frère Charles possède cette vie qui continue de battre. Battre dans son rythme délicat fait de présence et de souvenirs. Battre dans le témoignage chrétien d'une existence authentique. Et continuation, dans l'amitié, d'une vie qui reste parmi nous.

Nous témoignons notre reconnaissance à tous ceux qui ont voulu comprendre avec nous cette absence. Aux autorités paroissiales, aux autorités municipales, aux autorités scolaires, aux membres du clergé, aux religieuses et religieux, aux principales et principaux, aux directrices et directeur, aux membres de sa famille, aux nombreux amis, aux élèves anciens et actuels, à tous ceux qui ont offert des messes, des prières ou des fleurs, nos remerciements les plus sincères.

Merci d'avoir voulu comprendre avec nous le sacrifice qu'exige une telle séparation.

Les Frères du S.-Coeur,
St-Gabriel-de-Brandon.

Faits et gestes...

Nous avons des vedettes de cinéma à St-Gabriel puisque l'équipe des employés de la Caisse populaire ont participé au tournage d'un long métrage de l'ONF ainsi que deux policiers municipaux.

Le souper canadien de dimanche dernier a été un succès. Les duchesses Gynette Armstrong et Lysette Frenette étaient présentes.

Il serait de mise de souhaiter un prompt rétablissement à la duchesse Francine Fréchette qui est hospitalisée. Chacun espère qu'elle sera présente au couronnement.

En parlant des duchesses, n'oubliez pas que dimanche prochain, à 8 h. 30 à l'Ecole du Sacré-Coeur, aura lieu le couronnement de la Reine du Carnaval 1967. Cette démonstration sera suivie d'une danse.

Enfin la neige va être enlevée dans le centre du village. Plusieurs automobilistes et piétons étaient désireux de voir se régler ce problème.

Le président de la Chambre de Commerce locale, M. Bruno Myre, a fait connaître le point de vue des membres de la Chambre à la dernière séance du conseil municipal au sujet de l'enlèvement de la neige.

Depuis quelques semaines le sujet no 1 est l'enlèvement de la neige. Il faut espérer que personne n'y pensera plus au mois de juillet prochain.

Les membres du comité municipal de finance iront rencontrer les représentants du ministère des Affaires municipales. Que nous réserve le résultat de ces entretiens?

Succès des courses d'auto-neige

Dimanche dernier, avaient lieu les compétitions d'auto-neige sur le lac Maskinongé. Ce concours était organisé par le Club Auto-Neige de St-Gabriel dans les cadres du carnaval. Au-delà de 36 participants prirent part aux différentes courses qui comptaient huit catégories. La remise des trophées s'est effectuée à la suite du souper canadien qui eut lieu le soir même au Château Bellevue.

Voici les noms des premiers dans chaque compétition: **10 forces hommes:** Réjean Godin, (St-Gabriel); **10 forces dames:** Josée Roy, (Joliette); **12 forces hommes:** Gilles Cyr (Joliette); **14 forces hommes:** Paul Baril, (St-Damien); **14 forces dames:** Mme Gilles Desrochers (St-Gabriel); Snow-Cruiser, 2 cylindres.... Raymond Roy (Joliette); **Toutes catégories hommes:** Raymond Roy (Joliette); **Toutes catégories dames:** Josée Roy (Joliette).

Les membres du comité d'organisation de cette compétition félicitent tous ceux et celles qui se sont mérité des trophées et remercient les adeptes de ce sport qui ont participé aux différentes courses.

TEL. 835-2525

Examen de la vue

Dr Germain Lefebvre, O.D.

Optométriste

LES SAMEDI APRES-MIDI ET LUNDI SOIR

17, rue St-Gabriel St-Gabriel de Brandon

L'Alliance a versé plus de $1 million du dividendes à ses assurés

M. Hervé Belzile, C.A., président de l'ALLIANCE compagnie mutuelle d'assurance-vie, s'adressant aux assurés lors de l'assemblée générale annuelle, a déclaré que c'était avec fierté et satisfaction que les administrateurs faisaient rapport des résultats de l'exercice 1966.

Nous croyons opportun de rappeler, disait M. Belzile, que l'ALLIANCE Mutuelle-Vie n'existe que pour ses assurés, que ceux-ci en sont les seuls propriétaires et que ce sont eux qui touchent les profits qui leur sont versés sous forme de dividendes.

Les résultats de l'année 1966, exposés dans le rapport financier, marquent des progrès appréciables dans presque tous les secteurs de l'activité de l'institution.

Au 31 décembre 1966, l'actif de la compagnie s'élevait à $61,587, 913, en comparaison de $55,180,180 au 31 décembre 1965, soit une augmentation de $6, 407,733, ou 11.6%. Pour le bénéfice des assurés, les fonds de la compagnie sont investis dans des valeurs de tout premier ordre et l'intérêt moyen réalisé sur les placements a atteint en 1966 le taux net avantageux de 6.13%.

Les revenus, dans l'ensemble, ont touché un nouveau sommet de $14,675,853 et l'encours total de la compagnie a atteint $844,204,797, au terme du dernier exercice financier.

Le président a souligné que le véritable rôle de la compagnie se manifeste surtout dans le montant des bénéfices versés à ses assurés ou à leurs bénéficiaires. Au cours de la seule année 1966, l'ALLIANCE Mutuelle-Vie a versé en bénéfices l'importante somme de $5,832,358. Les dividendes accordés aux détenteurs de polices participantes ont dépassé $1,000,000 pour la première fois dans l'histoire de la compagnie, soit une augmentation de plus de 16%.

En conséquences des progrès constants accumulés au cours des dernières années, l'ALLIANCE Mutuelle-Vie est devenue une institution très importante dans le monde de l'assurance-vie canadienne - française, une institution dont nous avons raison d'être fiers et qui contribue largement au bien-être et à l'économie de notre groupe ethnique.

Nous souhaitons que les assurés y voient un encouragement à continuer de confier à l'ALLIANCE Mutuelle-Vie leur programme de sécurité et celui de leur famille, ajoutait le président.

Le conseil d'administration de la compagnie est composé comme suit: Président du conseil, Ignace Brouillet, Ing., D. Sc.A.; Président, Hervé Belzile, C.A.; Vice-président, Gérard Plourde, B.A., L. Sc. com.; Membres: Me Francis Fauteaux, C.R., P.-Horace Boivin, J.-Marcel Boyer, C.-A., Charles-J. Dupuis, C. D'A.A., Claude Hébert, D.F.C., A.D.C., André Doucet, Maurice Chartré, C.A., Me Louis-A. Lapointe, C.R., Jacques Brillant, B. A., L.S.P.S. et Raymond Lavoie.

MM. Brouillet, Belzile, Plourde, Hébert et Lavoie forment le comité exécutif de la compagnie.

Cathédrale A.F.E.A.S.

Nous avons eu lundi soir dernier notre deuxième assemblée générale. Notre section est jeune mais combien dynamique!

Malgré la mauvaise température cinquante- sept dames ont bravé le froid et la neige pour se réunir au sous-sol de la Cathédrale. Toutes étaient aussi enthousiastes les unes que les autres.

M. le curé A. Breault dans son allocution nous a beaucoup encouragé à aimer notre mouvement il a souhaité la bienvenue à toutes ces dames, leur rappelant que la Cathédrale est un peu la paroisse-mère et qu'elles seraient toujours bienvenues chez elles.

Nous avions aussi le plaisir d'accueillir Mme Onésime Simard présidente diocésaine qui fit faire la promesse solennelle à tous les membres du conseil.

Mme Lower, une de nos membres, nous a montré quelques esquisses faites au fusain des tableaux peints à la spatule, des natures mortes et une peinture abstraite. Nous remercions Mme Lower qui a su par son expérience dans la peinture nous expliquer son art si gentiment.

Ensuite, Mme Casaubon nous a fait une démonstration de broderies à la machine à coudre et donna quelques conseil sur l'entretien particulier des machines.

Sur notre invitation plusieurs dames emportèrent des travaux exécutés à la maison.

On parla éducation; on parla voyage; puis tout le monde si retrouva autour d'une table très bien garnie. Cinq membres y avaient contribué et nous devons les féliciter car elles se sont surpassées.

Merci à toutes et au plaisir de se rencontrer de nouveau le mois prochain.

Chertsey

Prompt rétablissement à M. Emilien Riopel, transporté d'urgence à l'hôpital vendredi dernier.

FESTIVAL

Nos gens ont-ils pu concilier carnaval et carême, réjouissance et pénitence? Toujours est-il qu'ils ont sacrifié beaucoup d'argent puisque le succès de notre festival dépasse toutes les espérances. Dans son mot de remerciement, le dynamique président des loisirs M. Edgar Aubé a souligné la collaboration de tous à ce résultat final.

La reine Monique 1ère, fille de Jean-Maurice Perreault, a tenu le coup avec calme et une dignité assez rare chez une telle jeunesse (13 ans). Les duchesses Francine Tremblay, Colette Riopel, Louise Aubé, Micheline De Carufel brillaient par leur charme communicatif jusqu'au moment où à l'occasion du bal masqué de samedi dernier, les princes consorts devenaient des duchesses et les duchesses, des gars endimanchés. En dépit de cette métamorphose, la reine et sa cour étaient aussi fraîches... mais les princes, en mini-jupe, quelle horreur...! Le prix des costumes a été mérité par un sauvage authentique (Marcien Poudrier). Félicitations.

L'appareil TV a été gagné par M. Armand Miron de Chertsey.

Félicitations également au comité des Loisirs pour la magnifique organisation.

AFEAS

A la slite d'une élection très calme, Mme A. Foucher a été élue présidente pour remplacer Mme O. Vendette démissionnaire. Nouvelle conseillère, Mme J. Dupuis. L'exposition mensuelle nous offrait de magnifiques tapis, une courtepointe, des chapeaux en plastic... Dommage que la formule éducative ne se poursuive pas au même rythme que la formule technique... Nous avons prêché la charité: il y a loin de la coupe aux lèvres.

Soyez à la page... à prix raisonnable!

Roulez Pontiac.

Roulez Pontiac, c'est une voiture qui offre tellement d'avantages, par ses brillantes performances comme par son prix raisonnable, et, surtout, par sa valeur supérieure. Certains ne savent pas qu'on peut se procurer une Pontiac au prix le plus modique pour une grosse voiture; c'est une erreur que l'on commet facilement car la Pontiac n'a certainement pas *l'aspect* d'une voiture de prix modique et elle n'est certainement pas construite comme une voiture de prix modique.

La qualité Pontiac ne tolère aucune restriction. C'est en ceci que réside le secret de la valeur supérieure de la Pontiac: soin apporté au confort et à la facilité d'usage; suspension entièrement à ressorts à boudin d'une moelleuse douceur de roulement et sièges moulants très confortables; intérieurs attrayants; transmission parfaitement assortie au moteur donnant les accélérations voulues au *moment* voulu. Voilà ce que nous appelons la qualité Pontiac.

Quand on obtient une telle voiture à prix si modique, on peut se permettre des équipements de luxe livrables sur demande. Pour un léger supplément, vous pouvez bénéficier des avantages d'un volant inclinable en 7 positions, du dégivrage de la glace arrière ou du magnétophone stéréo d'une merveilleuse musicalité. Rendez-vous chez le concessionnaire Pontiac pour voir les prix de ces voitures. Leur modicité vous surprendra.

GM

Comptez sur Pontiac pour obtenir le meilleur en tout!

Sedan sport Pontiac Grande Parisienne avec revêtement de pavillon en vinyle livrable sur demande.



Voyez votre concessionnaire Pontiac

Vendeur autorisé Pontiac à Joliette
GARAGE MAURICE GIRARD LTEE
144, rue Baby Tél. 756-8088 Joliette, Qué.

L'activité missionnaire et le volontariat laïque

"L'activité missionnaire n'est rien d'autre, et rien de moins que la manifestation ou épiphanie du dessein de Dieu, et sa réalisation dans le monde et son histoire, laquelle Dieu conduit clairement à son terme, au moyen de la mission, l'histoire du salut".

(Concile Vatican II — Décret "Ad gentes" sur l'activité missionnaire de l'Eglise — 7 décembre 1965).

Dans une lettre pastorale intitulée "Essor ou déclin de l'église", Son Eminence le cardinal Emmanuel Suhard dit: "Au moyen-âge, et même jusqu'au XIXe siècle, le christianisme était localisé, sur la planète, et l'apostolat missionnaire était "géographique"... Le paganisme était "extérieur" à la société chrétienne. Aujourd'hui, au contraire, les deux "cités" ne sont plus extérieures mais intérieures l'une à l'autre, et étroitement "imbriquées". La société païenne pénètre, de partout, dans la vie journalière des chrétiens... Sans se déplacer, chaque chrétien se trouve investi d'un devoir et d'une tâche missionnaire".

Le Concile Vatican II fait remarquer que le laïc a un rôle précis à remplir dans toute société. "Les laïcs convertis appartiennent à la fois au Peuple de Dieu et à la société civile... Leur principal devoir à eux, hommes et femmes, c'est le témoignage du Christ qu'ils doivent rendre, par leur vie et leurs paroles, dans leur famille, dans leur groupe social, dans leur milieu professionnel".

Le Concile souligne également le rôle du laïcat dans l'apostolat missionnaire de l'Eglise dans les pays en voie de développement. "Les laïcs coopèrent à l'oeuvre d'évangélisation de l'Eglise et participent à titre de témoins, et en même temps d'instruments vivants, à sa mission salvifique, surtout si appelés par Dieu ils sont pris par les évêques pour cette oeuvre".

"La mission du chrétien", selon les mots du cardinal Suhard, "est la convergence des trois actions simultanées: religieuse, civique et sociale". Le rôle du laïcat dans les missions n'est donc pas simplement de remplir le vide créé par le manque de prêtres et de religieux.

Un grand nombre de laïcs canadiens sont conscients de l'appel de l'Eglise dans les pays en voie de développement; beaucoup oeuvrent directement par un apostolat actif dans les missions canadiennes ou indirectement dans des organisations d'aide missionnaire; d'autres pensent sérieusement à aller travailler dans un pays étranger; un certain nombre sont déjà partis, sous les auspices de l'Eglise ou de quelque organisation telle que le service universitaire canadien outre-mer (S.U.C.O.), le bureau de l'aide extérieure, etc.

OU ET COMMENT POUVEZ-VOUS LE MIEUX REMPLIR VOTRE ROLE D'APOTRE MISSIONNAIRE?

I — AU CANADA

"Dans les terres déjà chrétiennes, les laïcs coopèrent à l'oeuvre de l'évangélisation en développant en eux-mêmes et chez les autres la connaissance et l'amour des missions, en faisant naître des vocations dans leur propre famille, dans les associations catholiques et les écoles, en offrant des subsides de toute sorte, afin que le don de la foi, qu'ils ont reçu gratuitement, puisse être aussi donné à d'autres".

(Décret "Ad gentes" sur l'activité missionnaire de l'Eglise).

La majorité des laïcs peuvent travailler et travaillent en fait pour les missions, d'une manière ou d'une autre, ici même au Canada. En plus de ceux qui oeuvrent dans les missions locales, comme par exemple le "Frontier Apostolate", des personnes de tout âge sont membres de cercles missionnaires et accomplissent différents travaux tels que: collection de timbres, de livres et de revues catholiques, envoi d'articles religieux et de linge usagé, recueil de fonds pour venir en aide à une mission locale ou étrangère et pourvoir à ses besoins particuliers.

Des associations d'anciens de collèges ou d'universités, d'amis, de parents et même de jeunes étudiants, font de grands sacrifices pour assurer le bien-être spirituel et temporel de membres de communautés religieuses.

Que le projet soit celui d'un individu ou d'un petit groupe, ou un de grande envergure comme celui des Chevaliers de Colomb qui se sont engagés à recueillir $50,000 par année en faveur des oeuvres de la Commission épiscopale canadienne pour l'Amérique latine, chaque Canadien peut trouver un champ où exercer son zèle missionnaire.

La participation à une organisation telle que la J.O.C., la Légion de Marie, le Club Serra, etc., sert de véhicule au zèle missionnaire de quelques-uns. Les membres actifs d'une association d'aide aux pays en voie de développement telles que l'Association canadienne des Nations Unies, l'U.N.I.C.E.F., peuvent aussi servir d'une façon réelle s'ils sont proprement motivés.

En fin, plusieurs exercent leur rôle missionnaire en aidant les étrangers, particulièrement les étudiants en stage au Canada.

II — A L'ETRANGER

"Dans les territoires des missions, les laïcs, soit étrangers soit autochtones, doivent enseigner dans les écoles, avoir la gestion des affaires temporelles, collaborer à l'activité paroisiale et diocésaine, établir et promouvoir les diverses formes de l'apostolat des laïcs, pour que les fidèles des jeunes églises puissent assumer le plus vite possible leur propre part dans la vie de l'Eglise.

Enfin les laïcs doivent apporter volontiers leur coopération économico-sociale aux peuples en voie d'évolution. Cette coopération est d'autant plus à louer qu'elle vise à fonder des instituts qui atteignent les structures fondamentales de la vie sociale ou sont destinés à la formation de ceux qui ont la responsabilité de la chose publique".

(Décret "Ad gentes" sur l'activité missionnaire de l'Eglise).

A-T-ON BESOIN DE VOUS?

Une infime minorité de la population exercera son apostolat missionnaire à l'étranger plutôt qu'au Canada.

Afin d'aider les pays en voie de développement dans leurs plus pressants besoins, des programmes doivent être institués dans les régions où les problèmes ne peuvent être allégés que par une aide venant de l'extérieur, et cela indirectement, en formant le personnel local à prendre la responsabilité de son propre développement. Les volontaires ne doivent jamais être envoyés pour remplir des fonctions qui peuvent et doivent être remplies par les gens de la place.

L'expérience et la raison indiquent clairement que chaque phase de l'apostolat laïque doit être intelligemment organisée, et doit réfléchir la maturité, la formation, l'expérience et la dédication apostolique des personnes engagées.

Seulement ceux qui exercent avec compétence une profession ou un métier peuvent être d'une utilité réelle. Il doivent être capables de stimuler, diriger et assister les chefs locaux, de développer des chefs potentiels, d'aménager toutes les ressources disponibles afin que ces éléments combinés puissent être appliqués à la solution des problèmes locaux.

QUELLES SONT LES CONDITIONS REQUISES?

L'apôtre laïque efficace à l'étranger n'est vraiment pas différent de tout autre laïc conscient de sa responsabilité dans l'Eglise. Les exigences nécessaires et particulières restreignent le nombre de volontaires envoyés dans les pays en voie de développement. Certaines conditions doivent être remplies: les qualifications, l'expérience et la formation: les besoins des organisations doivent être considérés aussi bien que les conditions de vie et de travail.

Les conditions de base sont:

La santé:

Le candidat ne doit souffrir d'aucune maladie chronique et pouvoir présenter un certificat médical de bonne santé.

L'âge:

En fait, il n'y a pas d'âge minimum, mais la préférence st généralement donnée à ceux qui ont 21 ans et plus; l'âge **maximum** varie selon le genre de travail et le cas individuel.

Qualifications professionnelles:

Les volontaires doivent non seulement être hautement qualifiés dans leur profession ou métier, mais être des chrétiens authentiques ayant une connaissance et une compréhension profondes de la Foi, et de là une appréciation réelle de l'apostolat. Ils doivent avoir un minimum de culture générale et il est désirable qu'ils aient pratiqué leur profession plusieurs années avant de partir pour un pays en voie de développement.

Traits de caractère désirés:

La maîtrise de soi, un tempérament stable, l'aptitude au travail en équipe, une personnalité flexible, la facilité d'adaptation aux nouvelles situations; un esprit sérieux et la capacité d'accepter une vie dure, l'énergie et la persévérance face à la lassitude et aux frustrations inévitables, le bon sens, la maturité et la stabilité émotive.

Un choix judicieux éliminera les personnes en quête d'évasion, les désiquilibrés, les âmes zélées et permettra de concentrer les efforts sur ceux qui font preuve de ressources humaines et chrétiennes évidentes et de qualités d'adaptation réelles.

AVEC QUI POUVEZ-VOUS PARTIR?

Il y a DEUX CATEGORIES de volontaires:

1. Les volontaires laïques qui, envoyés par quelque organisation de l'Eglise canadienne, vont servir l'Eglise dans un pays en voie de développement au nom de cette organisation ou mouvement.

Dans ces cas, le volontaire se met à la disposition directe et exclusive de la mission, comme par exemple un professeur, une infirmière, un catéchiste, un organisateur de la J.O.C., etc. Le diocèse est alors l'employeur et le volontaire laïque devient officiellement et publiquement membre de l'équipe missionnaire travaillant sous l'Ordinaire du lieu.

2. Les laïcs qui, animés par une vraie compréhension de l'apostolat, offrent leurs services professionnels et techniques à un pays en voie de développement par l'intermédiaire d'une organisation laïque.

Dans ces cas, le volontaire laïque est à l'emploi du gouvernement ou d'une entreprise particulière du pays, ou de quelque organisation internationale. L'organisation pour laquelle il travaille pourra être séculière ou spécifiquement catholique.

Ces volontaires peuvent choisir de travailler comme membre indépendant de l'équipe missionnaire sous l'Evêque local.

FORMATION

Une période de pré-formation est très importante, car les responsables ont alors l'occasion d'observer et d'évaluer la personne à l'action, sa facilité d'adaptation, sa capacité de travailler en équipe, d'affronter de nouvelles situations, de prendre des décisions, etc.

On doit pendant cette période amener le volontaire à concevoir clairement les motifs qui ont influencé sa décision.

C'est aussi le temps de donner au volontaire une formation spirituelle, de lui enseigner les principes de la doctrine sociale de l'Eglise, de la missiologie, etc.

Avant d'occuper un poste dans tel pays, le volontaire devrait s'inscrire à des cours de langue, d'acculturation, d'anthropologie, de missiologie, etc.

CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

Travail d'équipe:

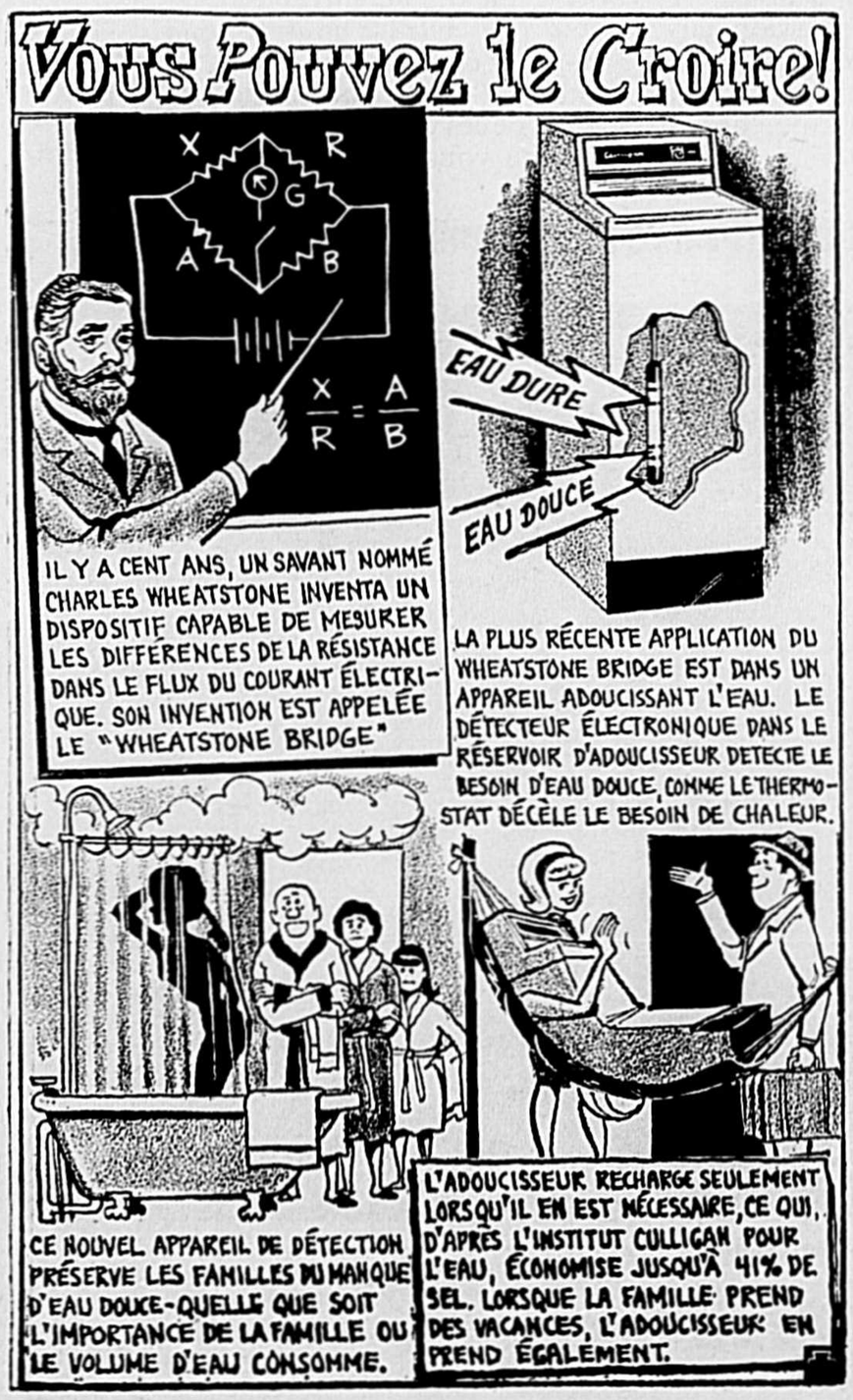
Le travail d'équipe a fait ses preuves comme étant le seul mode de travail effectif, car il soutient le moral et prévient la solitude et l'ennui.

Sécurité:

Durant leur séjour, les volontaires doivent compter sur l'appui constant de l'organisation qui les a envoyés. Un contact suivi peut être maintenu au moyen de lettres, d'envoi de paquets, etc., afin que le volontaire ne perde jamais le "sens d'appartenance" à son organisation, et par là même, le sens de la responsabilité et de l'accomplissement. Il s'agit, en sorte, d'une forme de croissante parallèle qui soutient et affermit l'esprit du mouvement.

A leur retour au pays, après avoir travaillé deux ou trois ans dans un pays en voie de développement, les volontaires doivent passer par une période de réadaptation. A leur retour au pays,

(A suivre à la page 8)



PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE JOLIETTE

Avis Public

est par le présent donné par les soussignés, maire-suppléant et secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, que le conseil de ladite cité a, lors de sa séance régulière tenue le 20 février 1967, adopté un règlement intitulé comme suit:

REGLEMENT NO 701

autorisant un emprunt de $110,000. pour le financement à même le fonds industriel de la Cité de Joliette, d'un agrandissement de l'immeuble Scapa Dryers (Canada) Ltd.

et que ledit règlement est maintenant déposé au bureau du secrétaire-trésorier susdit, pour l'information de toutes personnes intéressées.

JOLIETTE, ce 21 février 1967

Maurice Liard, maire-suppléant

Rosaire Beaudry, assistant sec.-trés.

Progrès et force financière de l'Industrielle

Lors de la 61e assemblée annuelle de l'Industrielle, Compagnie d'Assurance sur la vie, tenue lundi le 20 février, M. S. E. Brock, Président, a déclaré que les réalisations de 1966 montrent le progrès constant et la force financière de L'Industrielle. De nouveaux sommets ont été atteints dans les affaires en vigueur, l'actif et les fonds de surplus pour la protection additionnelle des porteurs de polices.

Les ventes des polices d'assurance-vie et de rentes se sont élevées à $242,800,000. Les affaires en vigueur à la fin de l'année, à l'exclusion de l'assurance-santé, étaient de $1,653,000,000, plus de 10% au-dessus du montant en vigueur à la fin de 1965. L'actif de la compagnie à la fin de l'année était de $175,100,000, une augmentation de 19,700,000 sur le total douze mois auparavant. Les réserves des polices, qui constituent l'élément principal du passif furent établies à $132,800,000 et elles sont de beaucoup supérieures aux minimums prescrits par la loi. Les autres obligations envers les assurés et les bénéficiaires, également évaluées sur des bases conservatrices, s'élevaient à $12,600,000. La provision pour dividendes aux porteurs de polices en 1967, comprise dans ce chiffre, a été augmentée à $1,280,832. Le total du capital- actions, des réserves spéciales et du surplus, qui sont une protection additionnelle pour les porteurs de police, s'élève à plus de $23,000,000, soit 13.2% du passif, pourcentage plus élevé que n'importe quelle compagnie canadienne d'assurance-vie plus grande que L'Industrielle, et signe de la force financière de la compagnie.

Le revenu provenant des primes d'assurance et de rentes durant l'année a été de $36,400,000, alors que le revenu des investissements et d'autres sources a été de $11,800,000 pour un revenu total de $48,200,000. Le taux net d'intérêt gagné par L'industrielle sur ces placements a augmenté de 6.10% à 6.19%, un nouveau sommet pour la compagnie et l'un des plus hauts taux de rendement dans l'industrie.

M. Brock, commentant la sixième année consécutive d'expansion de l'économie canadienne, ajoutait que des difdicultés se sont développées durant les dix-huit derniers mois alors que des tensions anormales se sont fait sentir sur nos ressources de main d'oeuvre, de machinerie, de matériaux et d'argent. La demande de capital par les gouvernements, l'industrie et les individus a dépassé les fonds disponibles, de sorte que les taux d'intérêts ont été portés à leur plus haut niveau depuis quarante ans. Durant cette période d'expansion plus récente, les compagnies d'assurance ont continué de stimuler l'épargne et de remplir leur rôle comme une des sources majeures de capitaux pour placement à long terme requis pour la croissance de notre jeune et dynamique économie. Un dollar sur quatre épargné par le peuple canadien l'a été par l'entremise des compagnies d'assurance-vie. Ces épargnes sont dirigées avec prudence dans des placements productifs pour garantir les prestations futures des porteurs de polices et de bénéficiaires. Les garanties des contrats d'assurance-vie s'étendent sur de longues périodes et doivent supporter le choc et la tension d'une variété de conditions économiques. Les compagnies d'assurance-vie du Canada sont fières de n'avoir jamais failli à rencontrer leurs obligations aux porteurs de polices, un record qui dure depuis avant même la Confédération.

Le public canadien peut acheter de l'assurance-vie non seulement avec la confiance que les obligations contractuelles seront remplies, mais aussi avec la conviction qu'il n'y a rien pour remplacer la protection et la sécurité qu'elle procure. Par l'assurance-vie, un individu, en épargnant selon ses moyens financiers, peut créer une succession qui devient disponible sur-le-champ pour pourvoir aux besoins d'une famille qui doit se suffire à elle-même. L'assurance - vie est, pour la grande majorité, la seule réponse à cette responsabilité financière primordiale de la vie.

A la fin de son rapport, M. Brock ajoute que les perspectives du progrès dans le domaine de l'assurance-vie, sont encourageantes. L'augmentation dans les revenus et la poussée dans la formation des ménages garantissent des marchés toujours croissants pour les ventes d'assurance-vie.

Des chiffres révélateurs

Les tabacs en grande demande

Le Canada s'intéresse vivement à la production du tabac, comme le témoignent les chiffres cités ci-après.

1. **Tabac jaune** — Ontario évalue sa dernière récolte de tabac jaune à 205,000,000 lb. (117,500 acres), contre 8,000,000 lb. (5,742 acres) produit au Québec et 1,160,000 lb. (925 acres) aux Maritimes. Comme on le sait, l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvedle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick ont débuté dans cette production, il y a à peine 5 ou 6 ans. Sans la gelée meurtrière du 16 septembre, Ontario aurait connu la plus grosse récolte de son histoire: environ 225,000,000 lb. A cette date-là, celle du Québec était en lieu sûr. D'autre part, bien peu de plantation ont été touchées par la gelée aux Maritimes.

La vente des récoltes ontariennes a débuté le 10 novembre et les prià sont élevés; au 3 février, elle se totaliserait à 130 millions de livres avec un prix moyen de $0.7307 la livre. Ce prix est le plus élevé jamais atteint au Canada. Comme facteurs en cause, il faut mentionner les réserves à refaire dans la grande industrie, alors qu'elles sont nettement sous la normale: une augmentation prévue de l'ordre de 6 à 7% dans les ventes de cigarettes en 1967 (l'Expo y contribuant pour une large part); la situation problématique de la Rhodésie, d'où une plus forte demande de tabac canadien sur le marché du Royaume-Uni.

En fait, les consommateurs canadiens ont grillé le nombre imposant de 46 milliards de cigarettes en 1966, par rapport à 43 l'année précédente. De plus, le Royaume-Uni doit importer 55½ millions de livres de tabac "flue-cured" canadien en 1967, contre 28¼ pour la période de 12 mois se terminant au 30 juin 1966, et cela, en plus des quantités habituelles qu'exporte notre pays dans quelque 25 autres pays. Puis, tout comme en 1965, l'industrie manufacturière a préparé au Canada, en 1966, 20,000,000 lb. de tabac haché et à priser.

Certains économistes soutiennent que c'est une production d'au moins 250 millions de livres de tabac jaune qu'il faudra au Canada à la fin de 1967.

2. **Tabac Burley et à cigare.** — Une superficie de 2,790 acres a rapporté en 1966, en Ontario, cinq millions de livres de tabac Burley; au Québec, 2,544 acres, quatre millions de livres de feuilles à cigare.

Il est encore trop tôt pour connaître les prix de vente de ces deux types de tabac. Mais, aux dernières nouvelles, ceux fixés par l'Office des Producteurs Ontariens de Burley varieraient, selon la qualité, de $0.1539 à $0.8210 la livre et ce, avec une moyenne s'établissant à $0.51.

On nous informe que le volume de Burley produit l'an dernier ne saurait suffire à la demande. Cela s'explique du fait que la grêle, des vents violents et des inondations ont grandement affecté cette récolte.

Règle générale, la récolte de tabac à cigare du Québec se fait excellente des points de vue qualité et rendement. C'est dire que ce produit, tout en justifiant des prix avantageux, répond aux exigences industrielles.

D'autre part, il s'est produit, d'après les dernières statistiques d'Ottawa, par rapport à 1965, une baisse de 10½% dans le nombre de cigares consommés au Canada en 1966: 440 millions contre 498. On avance que c'est une hausse de taxe qui est la principale cause de cette diminution, la catégorie de cigares la plus touchée étant celle des "cigarillos," très populaire dans les classes ouvrière et rurale.

D'aucuns font grand état du montant global que représente la vente au détail des produits du tabac au Pays: $1,030,000 en 1966, dont $595 millions en taxes variées.

Conrad Turcot, agronome

La passerelle du Cosmos enjambe le chenal Le Moyne et conduit du pavillon des Etats-Unis à celui de l'URSS, à l'Expo 67.

---

63 passerelles ont été aménagées sur les canaux de l'emplacement de l'Expo 67.

Les pavillons de la Grande-Bretagne, de la France, du Québec, de l'Ontario ont été construits sur les bords du Lac des Régates, à l'Expo 67.

Deux autoparcs ont été aménagés à l'Expo 67. L'un, à l'ouest du pont Victoria, l'autre près de la bouche du métro, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent.



Expo à Calgary

Quel personnage !

Le Comité du Centenaire de Calgary monte une exposition dans l'une des remorques de la Caravane qui doit visiter cette ville de l'Ouest, au printemps, et parmi les sujets mis en lumière il en est un si amusant qu'il faut vous le décrire.

Au cas où vous ne le sauriez pas, les Caravanes se composent de huit remorques-exposition et de quelques autres véhicules dont un est mis au service du comité local et de ses projets individuels.

Or, Calgary a décidé d'accorder une section importante de son exposition à BOB EDWARDS, rédacteur de l'hebdomadaire "Calgary Eye Opener" et décédé peu après 1920. Un homme déterminé, dont l'humour à rebours a fait enrager les autorités de son temps et qui s'est mis presque tout le monde à dos.

Edwards lança son journal en 1902. Court, toujours coiffé d'un chapeau rond, ce rédacteur passait une bonne partie de son temps libre au bar Astoria et semblait dépourvu apparemment, de tout moyen de subsistance. Il prenait des notes pour son journal sur le dos d'anciennes enveloppes et tenait ses comptes dans ses poches. "On a tous un oiseau préféré", disait-il. "Le mien c'est une chauve-souris".

Un jour, le représentant d'un fabricant de photographes vint à High River et offrit un appareil à l'église méthodiste. Bob et ses amis entraînèrent le représentant au bar avec la ferme intention de le mettre en goguette... pour employer un euphémisme, tandis qu'ils changeraient les étiquettes. des disques. Ainsi, le lendemain, à l'église, les paroissiens n'en crurent pas leurs oreilles quand le phonographe entonna non l'hymne pieux annoncé mais une chanson de guinguette d'un cru bien indigne des lieux.

Les autorités de l'église décidèrent de discontinuer leurs annonces dans "Eye opener"... et Bob riposta en disant que tout était très bien puis, d'ailleurs, ces annonces n'étaient jamais payées.

Bob employait un certain nombre de personnages fictifs, dont l'un se nommait Hank Borden, un célèbre voleur de chevaux. Il annonça sa pendaison à Lethbridge. La semaine suivante, il fit paraître un entrefilet: "Hank Borden qui fut pendu à Lethbridge la semaine dernière espère qu'on ne le confondra pas avec sir Robert Borden du même nom".

Une autre entrefilet du journal: "Le conseil municipal a étudié la question de la dimension du cimetière local et s'est prononcé en faveur de 10 acres, cinq pour chacun des deux médecins de la place".

En 1903, Bob Edwards prit ses claques e tdéménagea à Calgary où il installa son journal, dans un deuxième étage, au-dessus du magasin de la régie des alcools. Il fut bientôt en guerre contre tout le monde. "Un homme d'Etat est un politicien mort; il nous faut plus d'hommes d'Etat", écrivit-il. Il s'attaqua aux agents d'exposer sCavlgyarpjpnr"tré d'immeubles qu'il menaça d'exposer publiquement. Il réussit ainsi à récupérer l'argent d'une serveuse qui avait été l'une de leurs victimes.

Bob eut des accrochages avec les Postes en raison de l'irrégularité de ses parutions. A la suite d'une parution manquée, il publia une caricature de lui-même avec la légende suivante: "Voici pourquoi notre journal n'est pas publié régulièrement". Le dessin représentait un "lendemain de veille et de trop amples libations".

Toujours à la recherche d'une victime, Bob s'en prit au CPR et à son avocat, en particulier, l'ancien premier ministre R. B. Bennett. Il publia plusieurs photos d'accidents ferroviaires, avec légende: "Déraillement du CPR". Bennett réagit tel que Bob s'y attendait: il le menaça de poursuite légale. Le rédacteur se reprit dans l'édition suivante et publia en première page cinq photos de déraillement, toutes accompagnées de la même légende "Déraillement du CPR", et une sixième photo, celle-ci d'un Bennett bien engoncé dans son collet et portant un pince-nez. La légende se lisait ainsi: "Un autre déraillement du CPR".

Bob Edwards se présenta comme député et fut élu mais il ne fit pas grand-chose au parlement.

L'exposition rappelant ses frasques se compose d'une série de caricatures qui amuseront bien les anciens de Calgary... qu'il a fait rire ou grincer des dents.

Faisceau...

(Suite de la page 2)

prête à recevoir le trafic. Construite en dépression sur une longueur de quatre milles, l'autoroute Décarie reliera le Boulevard Métropolitain à l'échangeur Turcot et l'Autoroute Bonaventure, à l'aide de six voies rapides et six voies de service.

Avec un tel réseau d'autoroutes, un métro tout neuf, d'immenses terrains de stationnements et un contrôle constant des mouvements de circulation, les visiteurs pourront se rendre facilement à l'emplacement de l'Expo, tout en constatant les progrès réalisés dans l'aménagement routier de la "Terre des hommes.. du Québec"!

QUEBEC IRON AND TITANIUM CORPORATION

Infirmière autorisée

La Position

La position vacante consiste à dispenser les premiers soins dans un service de santé situé à l'intérieur de notre usine.

La Candidate

Elle doit posséder la licence de l'Association des infirmières de la province de Québec et un minimum de 2-3 ans d'expérience générale; le service dans un dispensaire ou dans l'industrie serait préférable. Bilingue de préférence.

Bon salaire et excellents bénéfices marginaux.

Travail de quart.

S'il vous plait adresser toute demande d'emploi à:

Surveillant de l'Emploi
Quebec Iron and Titanium Corporation
Case Postale 40
Sorel, Québec

Toute application sera traitée confidentiellement

St-Damien de Brandon

Ouverture officielle des fêtes du Centenaire

ST-DAMIEN, D.N.C. — Le centenaire de notre paroisse s'est ouvert par une belle soirée de chez nous. Au delà de cinq cents personnes étaient présentes car nous avons eu la collaboration des paroisses voisines. Les dames portaient des costumes plus ou moins anciens ce qui donnait un air de fête et fut très appréciés du public. La fête débute par des bons mots d'encouragement de la part de notre curé. M. Albée Forget, accompagné par M. le curé Geoffroy de Ste-Emélie-de-l'Energie. Nous avions aussi le plaisir d'avoir avec nous nos dévouées religieuses qui ont assisté à l'ouverture du centenaire, M. Germain Frappier, maire de St-Damien accompagné des maires de St-Gabriel M. Yvan Comeau et de St-Cléophas, M. Cloutier avec leurs charmantes épouses; qui ont à tour de rôle, adressé la parole.

Après ce, M. le curé coupa le ruban officiel en signe d'ouverture du centenaire.

Le président du centenaire avec son épouse M. et Mme Jean Ranger, ouvrirent la danse au son de la musique; nos musiciens sont des paroissiens de St-Damien à qui on doit des remerciements pour s'être très bien tirés d'affaire en réussissant à faire danser tout le monde. Plusieurs y allèrent de sa chanson et d'un bon set carré, gigue simple, et même la danse du petit bonhomme. Il y eut aussi concours de costumes; chaque dame qui était costumée a dû défiler sur le théâtre mais les juges n'ont pu se prononcer, car il leur était trop difficile de choisir. Par contre, deux dames de St-Gabriel-de-Brandon qui portaient des bottines longues et des "culottes à grandes manches" se sont vu attribuer deux belles chemises d'homme. Ce sont Mmes Guy Frappier (Madeleine Dufresne) et Jérôme Gingras (Pierrette Beauparlant). Félicitations à ces dames. Notons en passant que ces chemises étaient offertes par un manufacturier de Sorel par l'entremise de M. Yves Bacon, de St-Damien à l'emploi de cet industrie. Nous leur disons merci pour deux douzaines de chemises d'une valeur de $200. Nous remercions aussi Me Gingras, notaire, qui a défrayé le coût du goûter servi à la fin de la soirée. Merci également à notre maître de cérémonie M. Réjean Dubeau, qui sut mettre de la gaieté parmi l'assistance tout au long de la soirée. Merci à M. Yvon Lavallée et à sa compagne qui se sont occupés du vestiaire. Mme René Dubeau qui était l'organisatrice de cette soirée remercie bien sincèrement tous ceux et celles qui l'ont secondée dans son travail de quelque façon que ce soit, pour assurer le succès de cette belle soirée.

La fête se continua le lendemain par un beau défilé de voitures d'hiver, traîneaux, traînes, tirés par des chevaux, en effet au son du carillon du centenaire à 2 h. dimanche ralliement autour de l'église et parade de majorettes qui ont défilés dans nos rues. Les majorettes étaient une gracieuseté de Beaulieu Electric et du Garage Lafrenière de St-Gabriel. Un cavalier montait un cheval appartenant au docteur Laurier Boutet. M. Gaston Beauparlant avait avec lui M. le curé et M. le maire. On comptait plus de trente voitures; c'était bien beau et très bien organisé. La température était idéale, car il faisait bien beau mais aussi très froid. Après le défilé la fête se continua au sous-sol de l'église par de la belle musique interprétée par les majorettes ainsi que plusieurs chansons à répondre. M. le maire y alla de sa chanson qu'il dédia à son épouse qui l'accompagnait au piano: c'était son anniversaire de naissance. Félicitations et voeux à Mme Frappier. A la fin de l'après-midi un délicieux goûter vint clore cette belle fête. Plusieurs prix furent tirés au sort et par la vente de billets. Merci aux collaborateurs de ces belles fêtes.

Samedi soir le 4 mars, à la salle paroissiale un délicieux souper sera servi et nous passerons la veillée en compagnie de grands artistes "La famille Chevrette". Prix du souper $1.50. Bienvenue à tous. Les dames sont priées de porter leurs toilettes longues pour rester dans l'esprit du centenaire.

BAPTEME:

GRANDCHAMPS: Le 12 février, Marie, Hélène, Annette, née le 2 février, enfant de M. et Mme Gilles Grandchamps (Emilienne Durand). Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Lefebvre (Denise Grandchamps) de St-Gabriel-de-Brandon. Née à l'hôpital Comtois de Louiseville.

St-Lin

Exposition à l'école Sir Wilfrid Laurier

Voici le mot de bienvenue de M. J.-P. Ritchie, professeur responsable: "Je ne voudrais pas que les mots qui vont suivre vous laissent, après lecture, la simple impression d'un mot de bienvenue se devant de figurer dans la rédaction du programme de tout projet. Ce mot prend le sens d'une invitation impérative aux parents, professeurs, étudiants, et, enfin, à tous ceux que la cause de l'éducation intéresse de près ou de loin.

Le projet auquel l'on vous invite à participer, (au moins par votre présence), vise à favoriser chez vous une prise de conscience des problèmes aigus qui préoccupent nos jeunes étudiants, face à leur avenir. Aidez-nous à vous aider en répondant à notre invitation par une participation active, basée sur la compréhension, le dialogue et la volonté d'éduquer.

Cette manifestation nait d'un réel besoin et fait suite à cette suggestion du Rapport Parent, et je cite: "Nous recommandons que soit favorisée la collaboration entre parents et maîtres, en vue d'un progrès harmonieux du système scolaire, de l'organisation d'activités favorables au bien-être et au développement de l'enfant, d'échanges fructueux de points de vue et de renseignements, tout particulièrement en ce qui concerne l'orientation scolaire et professionnelle de l'enfant" (R.P. III, p. 22, par. 195).

Acceptez-vous de favoriser cette collaboration Votre présence à quelques-unes de nos activités en répondra..."

Jean-Pierre Ritchie, Prof. resp.



Mariage Lauzon-Varin

M. et Mme Yvon Lauzon (Claudette Varin) de Joliette, photographiés à l'issue de leur mariage le samedi, 4 février, à Rawdon (Photo Champagne Fleuriste, St-Gabriel).

Ste-Emélie

DECES

Le 14 février décédait à l'hôpital St-Eusèbe de Joliettte M. Octave Duval âgé de 76 ans, 5 mois, époux de feu Marie Béland. Les funérailles eurent lieu le 17 à Ste-Emélie. Le défunt laisse dans le deuil ses deux filles: Mme Anasthase Archambault (Jeannette) de St-Jean-de-Matha, Mme Viateur Gouin (Bernadette) de St-Gabriel, un garçon, Octave de Bois des Fillions. Ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Toussaint Béland, M. Alfred Béland, M. et Mme Adolphe Ducharme de Ste-Emélie, M. Joseph Boucher de St-Damien, M. et Mme J.-Baptiste Durand et M. et Mme Sinaï Béland de Mécamic, Abitibi.

Nos sympathies.

DE RETOUR D'UN BEAU VOYAGE A VAL DAVID

Mlle Lucille Coutu ainsi que son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Valmont Coutu de Joliette et leurs deux enfants: Brigitte et Jacques.

ATTENTION

Rendez-vous des autos-neige, dimanche le 26 février à l'Hôtel La Barrière à 12 h. 30 p.m. dîner canadien suivi d'une belle randonnée dans le bois.

L'activité missionnaire...

(Suite de la page 6)

ils ont besoin d'assistance spirituelle et financière. Il peut s'agir de les aider à se réintégrer à la vie de la société et à l'apostolat, à se trouver un emploi, à mettre à profit leur récente expérience.

Sécurité financière:

Comme la pauvreté s'étale dans ces pays, les Evêques, les prêtres et les institutions dans le besoin ont très souvent beaucoup de difficultés à se financer eux-mêmes, d'autant plus les travailleurs étrangers. C'est donc la responsabilité de l'organisation qui envoie de faire les arrangements nécessaires pour assurer la sécurité financière des volontaires.

La rédaction d'un contrat entre le volontaire, le mouvement ou l'organisation, l'agence du gouvernement, l'Evêque, le prêtre ou l'institut aidés, constitue un moyen de sécurité pratique.

Avant le départ, des arrangements doivent être faits concernant l'assurance-vie, l'assurance-accident et les services médicaux.

Les volontaires doivent recevoir suffisamment d'argent pour se loger, se nourrir et s'habiller convenablement, Il est à leur avantage et à l'avantage de ceux qu'ils veulent aider, qu'ils ne se sentent pas une charge additionnelle au fardeau déjà existant.

Sécurité spirituelle:

La sécurité spirituelle doit être assurée. Les volontaires laïques peuvent se voir parfois privés de prêtre et de direction spirituelle. On ne peut leur demander de compter uniquement sur la formation reçue avant de quitter le Canada; ils doivent être en mesure de trouver de l'aide sur place afin de pouvoir progresser dans leur vie spirituelle et de faire face aux difficultés rencontrées.

Coopération au plan de pastorale:

Pour être une aide valable à l'Eglise, les volontaires doivent pouvoir s'intégrer au plan de pastorale, c'est-à-dire prendre l'initiative de certains projets ou poursuivre les oeuvres déjà établies par l'Evêque, ses prêtres, l'organisation ou qui que ce soit qu'ils assistent. Les plans, les suggestions et les réalisations doivent toujours être dans la ligne de pensée et d'action de l'Ordinaire qui sait le mieux ce qui convient à ses fidèles. Cependant, ceci ne restreint pas les efforts ou les initiatives de l'organisation dans ses plans, projets, etc.

L'EXPO-EXPRESS transportera 30,000 visiteurs par heure, dans chaque direction, à l'Expo 67. Les rampes ont été construites au Canada, les moteurs en Belgique, les freins en Grande-Bretagne, et le contrôle électronique, aux Etats-Unis.

Aucune voiture ne sera admise sur l'emplacement, pendant l'Expo 67. Les visiteurs se serviront gratuitement d'Expo-Express, réseau de transport

St-Cléophas

MARIAGE

En l'église St-Cléophas, samedi le 25 février sera célébré le mariage de M. Pierre Jomphe, fils de M. Edouard Jomphe et de Juliette Dion à Mlle Francine Ducharme, fille de M. Emile Ducharme et de Yvonne Mainville. Les deux pères serviront de témoins.

HOCKEY

La seule partie de hockey qui a eu lieu en fin de semaine fut disputée à St-Félix. Nos porte-couleurs ont subi un échec de 9 à 4. L'absence de l'excellent gardien de but Jean Yves Gravel et de quelques autres joueurs, fut la principale cause de la défaite. A la 1ère période St-Félix prit une avance de 3 à 0. A la 2e période, les gars de St-Cléophas sont revenus à la charge pour égaliser les chances avec un but de Pierre P. Plante aidé de Bob Bellerose et Jacques Poirier, 1 but de Pierre Sabourin sans aide et 1 autre but de Pierre-Paul Plante aidé de Bob Bellerose et Serge Cloutier. Au commencement de la dernière période St-Félix prit l'avance mais Pierre Sabourin aidé de Jacques Gagnon égalisa de nouveau les chances, mais au milieu de cette période ce fut un relâchement de la part des joueurs de St-Cléophas.

St-Félix enregistra cinq buts.

St-Jean-de-Matha

BAPTEME

Le 19 février 1967 a été baptisé Joseph, Patrick, Eric, fils de M. et Mme Bertrand Généreux (Louisette Comtois). Ses parrain et marraine: M. et Mme Aurèie (Viviane Brault).

VIVE LES PLANCHERS BIEN PROPRES

Un tapis en polyphane antidérapant placé sous la chaise haute du bébé facilitera le nettoyage après les repas. Vos planchers seront ainsi à l'abri des taches d'aliment et vous

L'Action POPULAIRE
EST LE SEUL JOURNAL DE JOLIETTE QUI PEUT IMPRIMER L'ETIQUETTE SYNDICALE

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

Avis Public

est par le présent donné par les soussignés, maire-suppléant et assistant secrétaire-trésorier de la Cité de Joliette, que le conseil de ladite cité a, lors de sa séance régulière tenue le 20 février 1967, adopté un règlement intitulé comme suit:

REGLEMENT 4R-XVII-e

pour amender le règlement 4R-XVII, concernant la circulation sur la voie publique

et que ledit règlement est maintenant déposé au bureau de l'assistant secrétaire-trésorier susdit, pour l'information de toutes personnes intéressées.

JOLIETTE, ce 21 février 1967

Maurice Liard, maire-suppléant

Rosaire Beaudry, assistant sec.-trés.

M. Léonide Toupin est élu président de l'Association Parents-maîtres de St-Cuthbert

ST-CUTHBERT, D.N.C. — Une autre réunion se termine. Celle-ci a été, pour l'association parents-maitres de St-Cuthbert un regain de vie puisque nous avions le bonheur d'avoir parmi nous M. Albert Bergeron, secrétaire permanent de l'A.P.M. diocésaine et professeur à l'école d'arts et métiers de Joliette.

La soirée débute par la présentation costume. Mme Hector Brûlé invite Mme Armand Rémillard, membre du comité de costume à la Régionale, à nous présenter les deux uniformes proposés. Elle nous donne les raisons de l'adoption d'un costume pour les élèves: il y a trop de dépenses faites par les parents pour satisfaire les exigeances des enfants et aussi un manque d'uniformité non imposée mais suggérée aux parents.

Mlle Nicole Bergeron, fille de M. Albert Bergeron a bien voulu endosser les costumes pour permettre aux parents de mieux juger. Ces derniers ont été unanimes à l'idée de l'adoption d'un costume et ont opté pour un deux pièces bleu marin.

Suit un exposé, bref et précis de M. Bergeron. Il nous fait part des activités de l'A.P.M. diocésaine ainsi que le rôle de toutes les associations. Voici quelques points de sa conférence: la crise scolaire serait beaucoup moins violente si l'A.P.M. était intervenue plus tôt parce qu'aujourd'hui les *gens ont besoins de se parler*. De même lorsque parents et maitres se rencontrent, il se comprennent mieux, s'enrichissent les uns les autres, la réunion est une bonne manière de pouvoir communiquer ses richesses. Les rencontres sont aussi nécessaires pour discuter des problèmes d'éducation, problèmes qui ne manquent pas aujourd'hui, suggestion: étude du règlement no 1. En résumé, les A.P.M. ont un rôle très important à jouer: dialogue entre parents et maitres afin que "nos enfants soient meilleurs que nous".

Ont suivi les élections du nouveau comité. Sont élus: M. Léonide Toupin, président; M. Armand Rémillard, vice-président; S. Marie-François-de-Laval, secrétaire; Mlle Jacqueline Sylvestre, trésorière; Mme Hector Brûlé, M. Angelbert Fafard et Mme Paul-Emile Fafard, conseillers. Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée et à la prochaine!

CATECHESE POUR ADULTES:

Notre groupe de participants à la catéchèse montre beaucoup d'intérêt à ces quelques cours, inaugurés en novembre dernier. Les conférenciers et animateurs savent bien se mettre à la portée des gens et c'est là un autre motif de joie. Nous avons toujours hâte à la quinzaine suivante pour un nouveau cours. Nous remercions les animateurs du 30 janv.: R. S. Thérèse Bessette, C.N.D., ainsi que M. et Mme Robert Desaulniers et également le R. P. Roger Brousseau, C.S.V., du Scolasticat de Joliette. Notre prochain rendez-vous aura lieu le 27 février.

DECES:

MORIN: Le 18 février, fut inhumé à St-Cuthbert le fils de M. et Mme Viateur Morin né, confirmé et décédé le 17 février à l'hôpital Comtois de Louiseville.

FAFARD: Le 16 février, est décédé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal M. Adalbert Fafard de St-Cuthbert, époux de Jeanne-Alice Vadnais, âgé de 63 ans et 8 mois. Il laisse dans le deuil outre son épouse, plusieurs enfants: Edith, Mme Jacques Goyer; Rosaire; Michelle; Maurice; Normand; Jocelyne; Raynald; également des frères, M. l'abbé Azellus Fafard, aumônier à Berthier; ainsi que M. Guillaume Fafard et M. Omer Fafard, de St-Cuthbert; Paul Fafard et Wilfrid Fafard, de Montréal et Mme Léopold Lavallée (Maria), de Joliette; un grand-oncle, M. l'abbé Gustave Fafard, de Joliette. Les funérailles ont eu lieu à St-Cuthbert dimanche après-midi et l'inhumation au cimetière du même endroit. Nos condoléances à ces deux familles.

St-Norbert

Le Carnaval étudiant: un véritable succès

D.N.C. — Il faudrait plusieurs pages pour donner un compte-rendu détaillé des activités de notre carnaval 67. Innovation dans l'histoire de ce mouvement, qui peut se définir: "Méthodes nouvelles d'enseignement" préconisées par les autorités.

Garçons et filles des 3e à 7e années entrent dans le jeu en préparant un "brevet" contenant des études de toutes les matières du programme sur le thème carnaval. Les élèves des 5e, 6e et 7e années prennent en main la responsabilité de cette organisation; les professeurs secondent et encouragent. L'école est une vraie ruche d'abeilles.

Ducs et duchesses sont choisis dans ces trois classes. Christiane Lambert (Vianney) et Paul Ferland (Marcel) représentent les 7e années. Pour sa part, la 6e choisit Lorraine Poulette (Georges) et Guy Lambert (Léo). En cinquième année, Francine Denis (Jacques) et Luc Laramée (Donatien) sont délégués. La reine sera élue d'après la vente des billets. Il y a entrain et collaboration; les autorités civiles et religieuses y vont de leur générosité. Sa Majesté Lorraine 1ère, de 6e année a été élue reine; son travail a démontré que le dévouement a toujours une récompense mais pour autant il ne faut pas oublier le labeur des duchesses.

Bonne occasion de convoquer les parents à l'école. Une soirée est organisée; chacun y va de son talent pour les préparatifs faits dans la joie et la fraternité; on a hâte au 15 février. La belle température favorise tous nos invités accueillis pas le chant entraînant composé par les élèves:

"Bienvenue mes chers amis
Nous vous attendions, ah! oui
Oui, pour nous ouvrir le bal".

Moment solennel. C'est Sa Majesté France 1ère (Parent) qui remet à notre reine 67 la couronne symbolique. Cadeaux et fleurs sont offerts à la cour royale. Danses folkloriques, variétés de travaux chansons primées; tout est exécuté avec assurance et grande simplicité. Les applaudissements de la foule sont sans cesse renouvelés. Comme intermède: grand tirage pour ceux qui ont encouragé les jeunes en achetant des billets et des papillons.

On donne la parole à M. le directeur de la régionale Lanaudière. "Je ne croyais jamais voir de si grandes richesses en si peu de temps" telles sont les paroles de M. Robert Desaulniers. Avec conviction, il renseigne l'assemblée sur les nouveaux systèmes d'enseignement. Félicitations sont adressées aux professeurs laïques et religieuses. Il insiste pour que la population ne laisse jamais partir les religieuses.

M. le curé Charles-Ed. Guilbault semble fier de ses paroissiens: jeunes et grands. Tout comme il avait déjà fait en encourageant duc et duchesses, il sait, ce soir, remercier et féliciter nos jeunes auteurs qui ont su magnifier le Seigneur jusque dans les "commandements sur le carnaval".

Après un riche banquet intellectuel, Sa Majesté la reine offre une collation à l'assemblée. Plusieurs profitent de ce temps pour visiter les classes enrichies de plusieurs travaux sur le carnaval. Félicitations à tous ceux qui ont fait de cette soirée un réel succès.

"Au revoir, tous les amis
Grand merci en crescendo
Grand merci
Carnaval est fini oui
Chantons le avec brio".

Il reste quand même le "Souvenir". C'est le résumé d'un carnaval mouvementé instructif et réjouissant.

Emplois disponibles au Centre de main-d'oeuvre du Canada à Joliette

Semaine du 20 au 27 fév. 1967

De nombreux employeurs signalent régulièrement au CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA leurs besoins de main-d'oeuvre. Voici quelques-unes de ces offres d'emplois qui doivent être comblées au plus tôt.

HOMMES:

2 préposés au crédit
Pour compagnie de finance ayant bureau dans la région. Connaissance de l'anglais nécessaire. Age: 20 à 25 ans. Diplôme secondaire. Salaire, $250 à $275 par mois. Chance d'avancement.

1 machiniste
Employeur important de Joliette. Doit avoir une bonne expérience du métier. Salaire, $1.50 à $2.00 l'heure, selon qualifications.

1 opérateur de tours
Atelier d'usinage de Joliette. Tours de 15" et 18". Expérience requise. Salaire, environ $2 l'heure.

1 mécanicien d'entretien
Pour faire l'entretien et la réparation de systèmes électriques et de plomberie dans une usine locale. Troubles mineurs seulement. Salaire, environ $1.75 l'heure.

1 garçon de hables
Taverne locale. Salaire de base, $25. par semaine plus excellentes possibilités de pourboires.

1 plombier
Aura à faire l'entretien et la réparation du système de plomberie dans une usine de la région. Carte de compétence requis. Salaire, $2.25 l'heure.

10 bûcherons
Travail à forfait. Moyenne de salaire, $25. par jour.

1 vendeur de meubles
Service aux clients au magasin même. Salaire à être discuté, selon qualifications.

3 ingénieurs stationnaires
Licence 3-A. $2.20 l'heure, et 2-A, 2.35 l'heure.

1 coiffeur
A Berthier. Prendre charge d'un salon de coiffure. 5 ans d'expérience pratique. $100. par semaine.

2 opérateurs
Industrie du meuble établie dans le comté de Berthier. Expérience raisonnable dans l'opération des différentes machines à bois. $1.50 l'heure ou plus selon qualifications.

1 monteur de patrons
Sur machine Jacquard. Manufacture de tricot. $100. par semaine minimum.

1 typographe
Imprimeur établi à une quinzaine de milles de Joliette. Emploi permanent. Carte de compétence requis. -2.33 l'heure plus augmentation d'ici quelques mois.

1 technicien de laboratoire
Compagnie importante de Joliette. Doit être diplômé en chimie industrielle. Salaire du début, $400. par mois.

2 mécaniciens d'autos
Classe "B" et "C". $1.50 à $1.85 l'heure.

1 modeleur de patrons Fonderie
$2.21 de l'heure.

1 assistant-contremaitre
Dans un moulin de préparation de bois. Salaire $85 à $100. par semaine, 44 heures par semaine. Travail de nuit.

1 chef-cuisinier
Sera en charge complète de la cuisine d'un restaurant achalandé. Haute compétence requise. $125. par semaine ou plus, selon qualifications.

FEMMES:

2 coiffeuses d'expérience
Prendre la direction d'un salon. Au moins 5 ans d'expérience. Carte de santé et carte du comité paritaire. Salaire alléchant à discuter et autres conditions de travail à établir.

1 aide de cuisine
Pour restaurant de Joliette. Travail général pour seconder la cuisinière.

10 aides-domestiques
Joliette et région — $20 à $40 par semaine, plus nourriture et logement.

1 serveuse de tables
Restaurants du comté de Montcalm. Salaire de base, $0.64 l'heure plus repas et pourboires.

Pour informations, S.V.P. communiquer avec le CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA, 389, Notre-Dame, Joliette, Tél. 756-1094.

SEMINAIRE DE JOLIETTE

Cours classique complet pour les garçons:

Examens d'entrée obligatoires

Tous les élèves qui veulent entrer en 8e année classique (Eléments latins) doivent passer des examens d'admission. Les élèves de la ville de Joliette passent ces examens dans leur école; pour tous les autres élèves, l'examen d'admission a lieu au Séminaire. Voici les dates des examens d'entrée.

A — Samedi le 4 mars, à 2 heures précises: les élèves de

Berthier
Lanoraie
L'Epiphanie
Rawdon
St-Alexis
St-Ambroise
St-Charles-de-M.
St-Côme
Ste-Emmélie
St-Félix-de-Valois
St-Jacques
St-Jean-de-Matha
Ste-Julienne
Ste-Marcelline
Ste-Marie-Salomé
Ste-Mélanie
St-Thomas

B — Samedi le 11 mars, à 2 heures précises: les élèves de

Chertsey
Crabtree
Ile Dupas
Ile St-Ignace
Notre-Dame-de-la-Merci
Notre-Dame-de-Lourdes
St-Alphonse
St-Barthélemy
Ste-Béatrix
St-Calixte
St-Cléophas
St-Cuthbert
St-Damien
St-Didace
Ste-Elisabeth
St-Emile
St-Esprit
St-Gabriel
St-Gérard-Majella
St-Joachim
St-Liguori
St-Lin
St-Michel
St-Norbert
St-Paul
St-Roch
St-Viateur
St-Zénon

Cours collégial pour garçons et filles:

— après la versification (11e classique).
— après la 11e scientifique.

BUREAU DES ADMISSIONS: 753-7466

Mascouche

DECES VILARDI:

D.N.C. — Le 15 février est décédé à l'hôpital Fleury, M. Natale Vilardi, à l'âge de 86 ans et 4 mois, de la Côte Georges. On sait que M. Vilardi avait subi des brûlures très graves, lors de l'incendie de sa maison, deux jours plus tôt. Les funérailles ont eu lieu à Mascouche, le 17 février.

PREMIERE COMMUNION:

Cette année, il y aura DEUX messes de Première communion, le dimanche 9 avril. Les enfants pourront faire leur Première communion, soit le matin à 9 h.; soit l'après-midi à 5 h. au choix des parents.

CULTIVATEURS:

Lundi soir, le 27 février, à St-Roch, assemblée annuelle de la Société d'agriculture du comté de L'Assomption. Invitation à tous les cultivateurs.

MISSIONS D'AFRIQUE:

Dimanche dernier, nous avions la joie d'accueillir les Soeurs Blanches d'Afrique, S. Marie-Olive Pelletier, S. Nicole Lavoie et S. Suzanne Plouffe. Cette dernière, à toutes les messes fit un très bel exposé sur leur travail et leur apostolat en Afrique. Les religieuses remercient les paroissiens de leur générosité en faveur de leurs missions.

REINE DU CARNAVAL:

Samedi dernier, à l'école La Mennais, en présence de M. le maire Gilles Forest et d'une belle assistance, Mlle Jacqueline Patenaude a été couronnée Reine du carnaval. Les autres duchesil fut constable pour le Conseil vieux, Jocelyne Côté, Francine Tétreault et Patsy Robinson. Nos félicitations!

BIOGRAPHIE DE M. FRANÇOIS BOURGEOIS:

M. Jean Bourgeois capitaine de police pour la municipalité de Mascouche est né à Montréal le 3 mars 1934. Il a fait ses études primaires à l'école Champlain et secondaires au Mont-St-Louis. Il fut à l'emploi de la Cité de Jacques-Cartier comme policier et pompier de 1954 à 59. Au cours de son stage à cet endroit, il suivit avec succès des cours de pompier à Montréal. De 1959 à 1961 il fut constable pour le Conseils des ports nationaux sur les quais et ponts de Montréal. De 1961 à 1963 il fut officier de sécurité et instructeur de police avec les Nations-Unies au Congo, à Léopoldville. Le 1er décembre dernier il était nommé capitaine de police et de pompiers par le conseil municipal de Mascouche. Il dirige deux constables à temps partiel en fin de semaine et est le directeur des 14 pompiers volontaires de la municipalité. Le capitaine Bourgeois demeure à Mascouche depuis mercredi de cette semaine.

MESSAGE DE NOTRE CAPITAINE DE POLICE:

"Je demande la coopération de tous mes concitoyens".

Le capitaine Jean Bourgeois de Mascouche nous a remis pour publication l'appel à la coopération à l'adresse de ses concitoyens que nous publions dans le texte: "C'est un grand honneur pour moi de servir le conseil et la population de St-Henri-de-Mascouche comme capitaine de police et cette nomination des autorités municipales, très lourde pour les épaules d'un seul homme, m'enjoint de demander à tous leur coopération la plus entière afin que je puisse accomplir tout mon devoir. "Mon devoir est de faire respecter les règlements du conseil municipal et c'est en coopération avec les membres du conseil que certaines restrictions ont été mises en vigueur pour le stationnement des véhicules et règlementer les arrêts. Le tout afin que tous les citoyens profitent au maximum de nos facilités et dans le but de protéger la vie humaine. "Je lance donc un appel pressant à la collaboration de tous et chacun afin que mes concitoyens demeurent soucieux du respect des lois et conscients du bien commun".

REUNION DE L'AF.E.A.S.:

Mercredi soir le 15 février l'A. F.E.A.S. recevait Mme Henri Racette, directrice du secteur en visite annuelle, qui invita les membres à un cours de charme et de personnalité. Des cours de couture seront offerts ici pendant 8 semaines, 2 heures par soir, commençant le 6 mars et le prix du cours est de $5. Les dames intéressées voudront bien s'inscrire au près de Mme Robert Lévesque, présidente. Mme Racette nous félicita pour la belle assistance de 38 dames dont trois nouvelles présences et admira les travaux manuels exécutés par les dames de l'A.F.E.A.S.: centres crochetés, couvre-pieds, pantouffles, etc. Mme la présidente nous invita ensuite à accomplir le programme pour les travaux de l'exposition diocésaine en juin prochain. Il y eu aussi invitation à la journée d'études à Joliette le 28 février. Il y aura à cette occasion attribution du trophée pour les objectifs atteints et autres intéressantes explications. Pour y participer, veuillez vous adresser à la présidente à 474-2584. Merci mesdames pour votre esprit de compréhension et, malgré les divergences d'opinions il faut que l'A.F.E.A.S. aille toujours de l'avant... dans un seul but: fraternité et charité.

H. Archambault, sec.-trés.

AU SCOLAIRE:

A leur assemblée du 13 février les commissaires d'écoles ont accepté l'offre de la Commission scolaire de Terrebonne pour engager un directeur des études au primaire pour les commissions de cette ville, Mascouche et Lachenaie. M. Roland Robert a été nommé représentant de la C.S. de Mascouche auprès de celle de Terrebonne pour l'engagement de ce directeur. Contrairement à ce qui a été annoncé, les assemblées de la C.S. auront lieu à l'école La Mennais le deuxième lundi de chaque mois.

ASSEMBLEE DU CONSEIL:

Le conseil de Mascouche s'assemblera en réunion extraordinaire lundi le 27 février pour ouvrir les soumissions pour $403,500 d'obligations pour les règlements d'aqueduc du village.

ATTENTION AUX CHIENS!

Le conseil et le capitaine de police de Mascouche demandent la coopération de tous les citoyens du territoire en ce qui concerne les chiens. La situation en certaines circonstances est déplorable car il y a vraiment trop de bêtes qui errent sans attention. Les propriétaires de chiens sont donc priés de garder ces bêtes attachées ou en laisse quand ils circulent dans les rues et chemins de la municipalité.

St-Alphonse

COURS D'ART CULINAIRE

Les cours d'art culinaire commenceront mercredi le 8 mars à la salle des loisirs. S'il y a encore des femmes et demoiselles qui désirent s'inscrire il est encore temps.

Prompt rétablissement à Mme Bernard Rivest de retour chez elle après une intervention chirurgicale, ainsi qu'à toutes les personnes retenues chez elles par la maladie.

St-Lin

PELERINAGE A L'ORATOIRE ST-JOSEPH

Le Pèlerinage annuel organisé par les zélatrices de l'Apostolat de la Prière aura lieu le 12 mars. Départ le dimanche matin à 8 heures. Les billets sont en vente. Pour informations appeler: 223-2334 ou 223-2248.

BAPTEME BEAUCHAMP

Le 19 février 1967, Marie, Denise, Julie née le 3 février 1967, enfant de M. et Mme Georges Aimé Beauchamp (Lorraine Beauvais). Parrain et marraine: M. et Mme René Perron (Denise Beauvais).

Félicitations!

Les Moskitos jouent entre eux par manque d'équipes extérieures. Qui aurait une équipe de Moskitos assez rapprochée de St-Lin?

Les scoreurs des 2 dernières joutes: Normand Corbeil 5, Daniel Bélanger 4, Serge Chaumont 4, Richard Tourangeau 2. Les autres joueurs étaient: Pierre Beauchamp, gardien de but. Daniel Desormiers, Alain Racette, Ghislain Hogue, Robert Latendresse, Michel Vézina, Michel Renaud, Michel Lavallée. Venez les voir tous les mardis soirs à 7 h. et le samedi à 9 h. a.m.

Pee-Wee St-Lin 5; Ste-Anne des Plaines: 2.

Les compteurs: Jocelyn Hoques: 2 buts, 1 ass.. Jérôme Gariépy, 1 but, 1 ass. Serge Renaud, 1 but, 1 ass. André Gagné, 1 but, ass., Serge Riel, 1 ass.

Les autres joueurs: Benoit Gariépy, superbe gardien de but à cause de ses nombreux arrêts sensationnels; ça promet pour plus tard s'il tient bon. Charles Corbeil, Luc Brisebois, Jean-Pierre Corbeil, Jean-Louis Allard, Réjean Gariépy, Roger Legros, Benoit Thibodeau.

Bantam St-Lin 2; Ste-Anne-des-Plaines 1.

Les compteurs: Daniel Deslongchamps et Michel Poitras.

Les autres joueurs: Mario Desormiers, Jean-Pierre Brien, Gilles Morel, Daniel Choquette Alain Dupras.

Le gardien de but Luc Tourangeau ne s'en fait pas trop mais sait vaincre ses adversaires par ses nombreux arrêts.

Club de hockey féminin peewee:

Andrée Duquette, Denise Guilbeault, Louise Archambeault, Lise Dumont, Sylvie Latendresse, Sylvie Beauchamp, Ginette Latendresse, Diane Beauchamp, Johanne Blouin, Danielle Bélanger, Micheline Henri, Ginette Hogue, Lise Delisle. Elles jouent entre elles.

Les filles de St-Lin l'emportent sur celles de St-Jacques 1 à 0 au ballon-balai.

Le but a été compté par Mlle Marie-Josée Crépeau, assistée de Thérèse Bélanger. Le gardien de but Mireille Vézina a arrêté un lancer de punition. Jeanne-d'Arc Bauchamp, Marie-José Crépeau, centres; Thérèse Bélanger, Alice Bélanger, Francine Champagne, Gisèle Bélanger: ailiers; Francine Bélanger, Lise Vézina, Jacinthe Venne, Louise Hogue: défenses. Gardienne de but: Mireille Vézina. Instructeur: M. Bernard Beauséjour. Assistante: Jeanne-d'Arc Beauchamp. Assistante: Mireille Vézina. Capitaine: Marie-Josée Crépeau.

St-Barthélemy

VEILLEE CHEZ M. ET MME RENE CAUMARTIN

Dernièrement, M. et Mme René Caumartin recevaient plusieurs parents et amis. On remarquait: M. et Mme Moise St-Antoine, M. et Mme Ferdinand Noël de Tilly, M. et Mme Gaston Rabouin de St-Léon, M. et Mme Jean St-Antoine de Louiseville, M. et Mme Gilles St-Antoine de St-Léon, M. et Mme Claude Genest de Ste-Angèle, M. et Mme Denis Lessard de Montréal, Mlle Thérèse St-Antoine de Montréal, M. Pierre Sylvestre de Québec, M. et Mme Aristide Caumartin, M. et Mme Gérard Bolduc de Montréal, M. et Mme Norbert Jetté de St-Jacques, M. et Mme Aristide Sylvestre de Québec, M. et Mme Bernard Caumartin, M. et Mme Germain Caumartin et leurs enfants: Réjean, Maurice, Denis, Luc et Rita, M. Yvan Massé, M. et Mme Claude Pagé, de Berthierville, M. et Mme Viateur Dumontier, M. et Mme Paul-Etienne Sylvestre, M. Gérald Vilandré et Diane Sylvestre, M. et Mme Yves Carpentier.

Après plusieurs divertissements on nous servit un succulent goûter.

Chaleureux merci pour un si bon accueil.

J'Y ETAIS

LES LOISIRS DE ST-BARTHELEMY

Bien oui le Carnaval s'est terminé avec un grand succès. Grand merci à tous, et plus de détails vous seront donnés la semaine prochaine.

Le Gagnant de la Télévision RCA Victor fut M. Roland Beaudoin de Berthierville avec le No 7006.

Le radio transistor fut gagné par M. Roger Bergeron de Maskinongé avec le no 10292. Nos félicitations.

Pour ce qui est du gagnant de $10 donné pour les programmes-souvenir, le no est 1247. Veuillez le réclamer au Garage J.-P. Doyon ,en apportant le programme avec le no gagnant.

Il faut féliciter M. Réal Marchand de Montréal qui était en congé forcé à cause de la grève scolaire; il fit un monument de glace représentant le Bonhomme Carnaval qui lui valut le premier prix de $10.00. Nos félicitations.

A la semaine prochaine.

Jean-Paul Doyon, prés.

INVITATION

La population de St-Barthélemy est invitée à syntoniser le canal 13, dimanche 26 février à 1 h. p.m. au Programme: Salut La Compagnie. La paroisse de Berthierville sera représentée.

VA ET VIENT

Mlle Julienne Lincourt de Montréal chez M. et Mme Antonio Lincourt.

Mlle Madeleine Valois, étudiante garde-bébé de Montréal chez M. et Mme Maurice Valois.

Mlle Louisette Laurendeau de Cornwall passa quelques jours chez ses parents la semaine dernière.

M. Fernand Dufresne de Montréal dans sa famille en fin de semaine.

M. et Mme Gabriel Masson et leur fils Daniel de St-Paul l'Ermite chez Mme François Plante.

M. J.-C. Sylvestre, M. et Mme Clément Sylvestre à Ottawa en fin de semaine.

Mme L.-H. Lafrenière de Montréal chez M. et Mme J.-C. Sylvestre.

Vient de paraître aux Éditions FIDES

MONTÉE VERS PÂQUES

par Louis-R. DUMAS

et son équipe composée de Margot et Daniel Campeau, Pauline et Yvon Pommerleau, Françoise et Michel Blondin.

CES homélies pour le temps du Carême, ont été préparées par M. l'abbé Louis-Roger Dumas, en collaboration avec une équipe de jeunes couples laïcs, étudiants en économique, en sociologie, en service social, en orientation, ayant déjà travaillé en milieu urbain ou rural ou ayant participé à des mouvements d'action catholique, d'assistance sociale ou encore de coopération internationale.

Ces textes, dits à la télévision pendant le Carême 1966 dans le cadre de l'émission "Le Jour du Seigneur", s'inspirent de la Constitution Pastorale: *L'Eglise dans le monde de ce temps*. Certains sujets abordés suggèrent bien l'esprit qui a présidé à leur élaboration: "Les tentations de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui"; "L'Egalité fondamentale de tous les hommes entre eux"; "Le chrétien face à l'athéisme contemporain"; "Le chrétien un homme de paix"; etc.

Publié dans la collection "Liturgie Vivante", ce livre incite à la réflexion. *$1.75* net

AUTRE NOUVEAUTÉ RELIGIEUSE

PRIÈRES LITURGIQUES POUR LES MALADES

par Marcel DUBOIS, C.SS.R.

Petite brochure qui met en évidence un grand nombre de prières pour les malades. Il y aurait avantage à les réciter souvent car elles révèlent le vrai sens de la maladie et de la souffrance. *$0.35* net

Montée vers Pâques et *Prières Liturgiques* sont en vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions *Fides*, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Canada.

PETITES ANNONCES

A vendre

Ameublements Ste-Thérèse Enrg.

547, St-Thomas Joliette
tél. 756-1262

A QUI LA CHANCE...? TELEVISIONS USAGEES, modèle de table et consol à partir de $29.95 Meubles neufs et usagés, accessoires électriques au prix de l'inventaire — 24365-22-2.

PLUSIEURS MACHINES A COUDRE électriques, différents modèles de marques populaires, reconditionnées et garanties à compter de $25. S'dresser à Philippe Loyer, Ste-Béatrix, tél. 883-6498 — J.N.O.

MEUBLES: Pourquoi payer plus cher. N'ayant pas d'administration, c'est vous qui en profitez. A mon domicile j'ai en main sets de salon, sets de cuisine, sets de chambre, matelas, cadres, fauteuils, etc. Les prix vous suprendront. A termes si désiré. Meubles Dany, 1635, rue Piette, Joliette, tél. 756-1161, à l'entrée de la ville. Bienvenue le soir — 18221-29-12.

GRAND SPECIAL: Avant d'entrer les vêtements du printemps nous vendons à prix d'aubaine tous les vêtements d'hiver. Mme Lucienne Desjardins, 261 rue St-Jacques, St-Jacques, tél. 839-2667 — 24380-22-2.

CANOT en fibre de verre blanc, 16 pi., de marque Cadorette, modèle 1966, ainsi qu'un sarcleur hydraulique trois points. S'adresser à Claude Archambault, St-Alexis, cté Montcalm, tél. 839-3322 — 24377-1-3.

COMMERCE A VENDRE: Boucherie - épicerie licenciée, bon chiffre d'affaires, maison 8 pièces. Sacrifierait pour cause de santé. S'adresser à Florian Leclerc, Ste-Julienne, cté Montcalm — 24376-8-3.

A VENDRE PAR LA SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE de St-Michel-des-Saints une beurrerie avec logement de 6 pièces au-dessus — Terrain de 200 x 150 pi., aussi autillage de beurrerie. S'adresser à Lorenzo Picard ou Isidore Provost, St-Michel-des-Saints — 24374-22-2.

CAMION FARGO, 1 tonne, 4 vitesses avant, modèle 1954, en bonne condition — une remorque 2 roues — 2 truies portières. S'adresser à téléphone 754-2888 — 1095-1-3.

MEUBLES SECOND — Télévision $30 et plus — Matelas à ressorts $5. et plus — Bureaux $5. et plus — Réfrigérateurs, poêles gas et huile, comme neufs, — Meubles neuf 30% de réduction — Repris de finance — 24 mois pour payer — Télévision en couleur, généreuse allocation pour vieux téléviseur. Chez Gaston Daher Meubles TV, 112 sud, St-Charles-Borromée, près Notre-Dame, tél 753-5841 — 24384-22-2.

CHRYSLER 1967, Newport, tout équipé — DODGE DART 1967, 2 portes, toit rigide, V-8, tout équipé — CHEVROLET 1965, 4 portes, toit rigide, comme neuf — VALIANT 1964, 2 portes, toit rigide, peinture neuve — PONTIAC 1962, 2 portes, toit rigide, peinture neuve — CHRYSLER 1962, très propre, sédan — VOLKSWAGEN 1962 — DODGE ROYAL 1957, sédan — Camion FORD 1962, 3 tonnes, parfaite condition — 1 scie Pionner 650, neuve — Moteur reconditionner, V-8, Dodge 1956 — Boite de camion fermé 16 pi. pour transport. S'adresser à Garage H. Lamarche et Fils, St-Roch-de-l'Achigan, cté L'Assomption, tél. 832-2606 — 24382-22-.

AUTO-NEIGE 1967, de marque Moto-Ski Zephir, 20 heures d'usure, comme neuf, vendrait à sacrifice. S'adresser à tél 834-2278 — 24378-15-2.

A vendre

QUATRE FANS de 16 po. de marque Markot en très bonne condition avec thermostat. S'adresser à Gilles Charpentier, St-Roch-de-l'Achigan, cté L'Assomption — 1094-22-2.

MOBILIER de SALON en cuirette, très propre. Téléphoner à 756-1925 — XP.

MENAGE de maison très propre à vendre pour meubler 4 pièces. Faut vendre d'ici la fin de mars. S'adresser à Mme Thomas Beaudoin, de St-Lin des Laurentides, tél. 223-3315 — 24538-8-3.

1 CAMION DODGE 1957, 2 tonnes en parfaite condition, "booster" à freins, "raxle" électrique, clignotant, muni des lumières exigées par la loi, platte-forme neuve, bons pneus, bon marché. S'adresser à Albert Gagnon, St-Jean-de-Matha, tél. 886-3319 — 1303-8-3

A ST-ALEXIS, Eugène Gagnon, marchand, offre en vente son magasin général: cause vieillesse, vantageux ou au 2/3 du prix de van tageux ou au 2/3 du prix de vente. Vers le commencement de mars une vente d'écoulement à prix très réduit sur toute la marchandise, peinture, ferronnerie, vitres, vaiselle, chaussures pour homme en feutre, rainettes, lingerie, et pharmacie. Une visite vous convaincra et cette vente se continuera. S'adresser à Mme Eugène Gagnon, St-Alexis — 24539-22-2.

DEUX CAMPS et une maison à vendre sur la grande route à 15 arpents du village. S'adresser à tél. 833-6908 — 24540-1-3.

CAROTTES de table à vendre par 50 ou 100 livres, à .03. S'adresser à téléphone 756-2637 — 1099-22-2

RESERVOIR à eau d'érable, capacité 500 gallons. S'adresser à Jean-Baptiste Allard, St-Roch-de-l'Achigan, tél. 832-3539 — 24532-22-2.

2,000 CHAUDIERES 1½ gallon en aluminium, aussi une "drill" 1 bassin à sucre à vendre. S'adresser à Paul Gravel, Ste-Béatrix, tél. 883-6139 — 1301-1-3.

On demande

DISTRIBUTEURS DEMANDES: Hommes ou femmes, vente à commission, territoire exclusif, temps plein ou partiel, vitamines, minéraux, protéines naturelles. Information: Ecrire à Beau Geste Ltée, 41 Gauthier, Ste-Thérèse, cté Terrebonne, Qué. — 24372-8-3.

NOUS AVONS BESOIN de 2 hommes comme représentants dans district rural. Vous devez avoir entre 25 et 45 ans, avoir une automobile. Clientèle établie depuis 30 ans. Nous donnons entraînement à tous. Pour plus de renseignements écrivez à Jean-Marie Pelletier, 885 St-Pierre St-Joseph, St-Hyacinthe — J.N.O.

HOMMES OU FEMMES demandés pour vendre plus de 500 produits à temps plein ou partiel. Possibilité de salaire de $125 à $140 par semaine. Ouverture dans les comtés de Joliette, Montcalm, Terrebonne, Berthier, L'Assomption. Pour information écrire à C.P. 35, St-Lin des Laurentides, cté L'Assomption ou téléphoner après 6 h. à 223-3228 — 24537-1-3.

Divers

ATTENTION! pour tous genres de couture: robes, manteaux, costumes, etc. Communiquer avec Mme Philibert Poirier, 102, rue Baby, Joliette, tél. 756-0124 — X

JE PRENDRAIS TRAVAIL de bureau à domicile, dactylo, 80 mots à la minute. S'adresser à tél. 839-6261 — 24359-22-2.

PEDICURE: Ludger Houle, pédicure sera à Joliette à l'hôtel St-Louis, les 27, 28 et 1er mars pour traitements sans douleur des pieds, cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous téléphoner à 756-8001 — 24347-22-2.

ATTENTION — ATTENTION — Plus de 300 spécialités pour les malaises sont à notre portée. Remède à base de gelée Royal — et herbage naturel — sans obligation, je vous fournirai les détails, selon chaque malaise que nous *avons soulagé jusqu'ici. Spécialement* pour le foie — Produits vendu dans plus de 76 pays au monde. S'adresser à Rodolphe Lafortune, St-Thomas, cté Joliette, tél. 756-2495 — 1092-22-2.

N'ATTENDEZ PLUS OCCASION inespérée d'augmenter vos revenus d'assurer votre avenir. Vendez 250 nécessités domestiques, généreuse commission, bonis additionnels. Familex, 1600 Delorimier, Montréal, P.Q.

COMMENCEZ SANS CAPITAL — Hommes ou femmes, voici un commerce que vous pouvez entreprendre entièrement à crédit. Temps plein ou partiel. Ecrivez immédiatement car seulement 3 districts vacants. Rawleigh, Dept. B-512-CS, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal.

DESIRE EMPLOI comme sacristain, références si désirées. S'adresser à Alcide Nolet, 518, app. D, rue Lindsay, Drummondville, tél. 472-5170 après 5 h. — 24531-1-3.

Réparations

ATTENTION: Nous réparons toutes marques de moteurs électriques de toutes forces, drills électriques, starteurs, générateurs. Service rapide par des experts, Joliette Motor Works Ltd., 232 St-Joseph, tél. 756-4810, Joliette — p.

Chambres à louer

CHAMBRE à louer, pour dame ou jeune fille seulement à 5 minutes du centre de la ville, pension si désirée. S'adresser à téléphone 756-1493 — P.

A louer

LOGEMENT moderne à louer, rue Casavant, Joliette, système de chauffage central, 220. S'adresser le soir seulement à tél. 753-9501 — 1090-22-2.

4 GRANDES PIECES, 2e étage, électricité 110, modernes, propres, toutes commodités, galerie, remise, grande cour, près de l'église. De préférence sans enfant, prix $57 par mois — Aussi divers articles pour chalets à vendre chaises, portes et chassis. S'adresser à 292 Salaberry Joliette — 24385-22-2.

FEMME EN SANTE de 50 à 65 ans trouverait chambre gratuite chez un couple de 68 et 69 ans, femme catholique, propre, sobre et honnête. S'adresser à Mme Willie St-Cyr, 35 rue de l'Eglise, L'Epiphanie, cté L'Assomption — 24373-22-2.

RESTAURANT à louer au Park Ely Camping Ste-Julienne, clientèle assurée, références obligatoires. S'adresser à téléphone 834-2968 — 24541-8-3.

CHAMBRES à louer pour filles, maison neuve, 482 rue Boucher, S'adresser à téléphone 756-8495 — 1100-8-3.

LOGEMENT de 3½ pièces, semimeublé ou non, aucun ménage à faire, situé près du moulin à papier 21, 9e rue, Crabtree. S'adresser à téléphone 754-2227 — 1302-22-2.

Animaux à vendre

VACHES A LAIT Holstein et Ayshire devant vêlées en mars et avril. S'adresser à Eloi Alary, 401 rue Principale, Ste-Mélanie, tél. 889-2180 — 24536-8-3.

VACHES A LAIT, pure sang ou croisées, fraiches vêlées ou devant vêler sous peu provenant d'un des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à Philippe Ouimet, 3805, Côte Terrebonne, Terrebonne, tél. 666-8181 — J.N.O.

Ste-Marie Salomé

CONSEIL MUNICIPAL

A sa séance de février sous la présidence du nouveau maire, le conseil a lancé une invitation à tous les contribuables de participer à l'assemblée du mois de mars afin de réétudier le règlement de vidanges, passé l'an dernier, qui, apparemment ne satisfait pas toute la partie zonée. Nous devons féliciter le conseil de cette initiative de consultation, il nous reste donc à répondre à l'invitation et donner nos impressions sur l'agrandissement suggéré à toute la paroisse.

On a aussi discuté de la possibilité d'un terrain de stationnement et de l'agrandissement de la salle paroissiale ainsi que d'une marque souvenir à l'égard des Acadiens défrichant nos terres il y a deux cents ans cette année. Le premier à recevoir son certificat d'arpentage de Jean Peladeau fut Jean Lord dit Talaron dont la terre appartient encore à un des descendants A. Albert Lord.

MARGUILLIER

Les marguilliers dans le journal d'il y a quinze jours prétendaient avoir observé la loi en présentant leurs comptes sur feuillet paroissial, je n'en doute pas. Après réflexion je ne sais pas trop si je ne devrais pas leur offrir des félicitations pour savoir disséquer un rapport financier sans explication ce que leurs parents ne pouvaient faire sans l'avoir entendu d'abord au prône ensuite à la sacristie

Quand à la clarté de la loi dont il est fait mention, je la trouve semblable à celles passées ces dernières années aux commissions scolaires et conseils municipaux.

Tout ne proclamant donner à ces corps ses responsabilités, l'on retranche les appels au peuple, l'annonce des avis publics, les referendum. Le résultat s'est déjà fait sentir aux commissions scolaires où l'on s'est battu l'an dernier pour les conserver, l'on connait le résultat de Ville Laval. Si j'étais jeune je resterais sceptique à savoir qui conservera la souveraineté dans les fabriques.



A VENDRE
PLYMOUTH Belvedere 1964
8 cyl., automatique, 4 portes, équipement complet.
LE SOIR APRES 6 HEURES
753-3561
LE JOUR
756-0233

CLICHE ET ASSOCIES LTEE



- COURTIERS DE PLACEMENTS
- FONDS MUTUELS
- OBLIGATIONS

Représentant:
CLEMENT LEVESQUE
L'Epiphanie Tél. 832-2220

Les couturières averties
n'ont pas à s'inquiéter du prix lorsqu'elles magasinent
chez
Jos. Sansoucy
AVANT DE FAIRE VOS ACHATS DE DRAPERIE, VENEZ COMPARER NOS PRIX. VENEZ VOIR NOTRE ASSORTIMENT COMPLET DE DRAPERIE ET RIDEAUX QUE NOUS AVONS EN MAGASIN
AINSI QUE STORES DE TOUTES GRANDEURS. STORE OPAQUE ET AUTRES. UN DES PLUS GRANDS MAGASINS DE TISSUS A LA VERGE.
COIN ST-CHARLES B. ET NOTRE-DAME
(en face du Séminaire)

Février !
C'est le mois

9

DERNIERE SEMAINE

POURQUOI ACHETER

PENDANT LE MOIS

9

POUR

EPARGNER

(tout simplement)

1967

PONTIAC

flambant neuve

$2,650

(TAXES COMPRISES)

Pourquoi Attendre au Printemps? FAITES-LE MAINTENANT -

Faut voir pour croire

NOUS AVONS AUSSI UN BEAU CHOIX DE

Voitures usagées

à des prix imbattables

Défiant toute compétition

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

Plan d'accommodation G.M.A.C.

Assurance invalidité Accident-maladie

GARAGE MAURICE Girard Ltée

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - VAUXHALL

CAMIONS G.M.C.

144, Baby (l'autre côté du pont) Joliette

Tél. 756-8088 – Mtl 866-4247

Tous d'accord... à qualité égale, personne ne vend meilleur marché que Maurice Girard